

**Rapport pour la commission  
permanente du conseil régional**  
NOVEMBRE 2014

*Présenté par*  
**Jean-Paul Huchon**  
*Président du conseil régional  
d'Île-de-France*

**SOUTIEN REGIONAL EN FAVEUR DE LA LUTTE  
CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'EGALITE  
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EN ILE-DE-FRANCE  
5EME AFFECTATION POUR 2014**



Chapitre 930 « Services généraux »  
Code fonctionnel 021 « Conseil régional »  
Programme HP021-005 « Démocratie de participation »  
Actions : 10200504 « Lutte contre les discriminations »

<b>EXPOSE DES MOTIFS .....</b>	<b>4</b>
<b>PROJET DE DELIBERATION.....</b>	<b>5</b>
<b>1. ANNEXE N°1 A LA DELIBERATION : TABLEAU RECAPITULATIF DES PROJETS ET PROGRAMMES BENEFICIANT D'UN SOUTIEN REGIONAL .....</b>	<b>8</b>
<b>2. ANNEXE N°2 A LA DELIBERATION : FICHES DETAILLEES DES PROJETS ET PROGRAMMES BENEFICIANT D'UN SOUTIEN REGIONAL.....</b>	<b>16</b>
2.1. Fiches détaillées des nouveaux projets annuels.....	17
2.1.1.Projets « Lutte contre les discriminations » .....	18
2.1.2. Projets « égalité femmes-hommes ».....	66
2.2. Fiches détaillées des projets pluriannuels.....	94

## EXPOSE DES MOTIFS

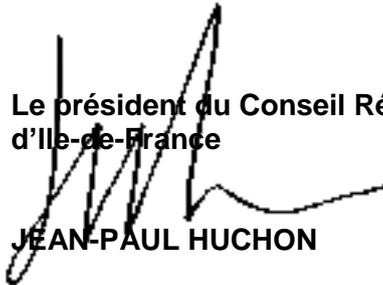
1. Le présent rapport a pour objet d'attribuer 20 subventions et de proposer l'affectation d'un montant de 409 278€ d'autorisations d'engagement prélevées sur le chapitre 930 « Services généraux », Code fonctionnel : 021 « Conseil régional », Programme : HP 021-005 « Démocratie de participation », Action 10200504 « Lutte contre les discriminations » du budget 2014.

Ces opérations relèvent de « Politique Régionale pour l'Égalité Réelle et contre les Discriminations » votée par délibération CR n° 12-12 du 16 février 2012 : [Accès à la délibération n°CR 12-12](#) et qui a fait l'objet de deux plans triennaux régionaux d'actions de lutte contre les discriminations et en faveur de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes adoptés par délibération n° CR 20-13 du 20 juin 2013.

Ces opérations vous sont présentées dans les fiches projet annexées à la délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le président du Conseil Régional  
d'Ile-de-France



JÉAN-PAUL HUCHON

**PROJET DE DELIBERATION****DU**

SOUTIEN REGIONAL EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EN ILE-DE-France- 5EME AFFECTATION POUR 2014

## LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** Vu le Code Général des collectivités territoriales ;
- VU** La délibération n° CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil régional à sa Commission permanente ;
- VU** La délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier de la Région Île-de-France
- VU** La délibération n° CR 12-12 du 16 février 2012 relative à la politique régionale pour l'égalité réelle et contre les discriminations et portant adhésion à l'association "la 27ème Région";
- VU** La délibération n° CR 20-13 des 20 et 21 juin 2013 relative à l'adoption des deux plans triennaux régionaux d'actions de lutte contre les discriminations et en faveur de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- VU** La délibération n° CR 46-14 du 19 juin 2014 relative à la modernisation de l'action publique régionale : expérimentation de l'allègement des procédures de versement des subventions ;
- VU** La délibération n° CP 09-634 du 9 juillet 2009 adoptant un avenant type relatif à la participation régionale aux deuxièmes ou troisièmes tranches annuelles des programmes biennaux ou triennaux en faveur du soutien au titre de la lutte contre les discriminations ;
- VU** La délibération n° CP 14-401 du 18 juin 2014 adoptant une convention-type relative à l'engagement régional pour une politique intégrée de lutte contre les discriminations ;
- VU** La délibération n°CP 14-565 portant attribution de subvention dans le cadre de la politique régionale de lutte contre les discriminations – 4<sup>ème</sup> affectation 2014
- VU** Le budget de la Région Île-de-France pour 2014;
- VU** Le rapport CP 14-701 présenté par monsieur le Président du Conseil régional d'Ile-de-France ;
- VU** L'avis de la Commission de la jeunesse, de la citoyenneté et de la vie associative ;
- VU** L'avis de la Commission des Finances, de la contractualisation et de l'Administration Générale ;

## APRES EN AVOIR DELIBERE

**Article 1 :**

Décide de participer, au titre du dispositif de soutien régional à la lutte contre les discriminations et pour l'égalité entre les femmes et les hommes, au financement des projets ou programmes décrits en annexe 2 de la présente délibération.

Affecte un montant d'autorisations d'engagement 409 278 € disponibles sur le chapitre 930 "Services généraux" - code fonctionnel 021 "Conseil régional" - programme HP 021-005 (102 005) "Démocratie de participation" - action 10200504 "lutte contre les discriminations" du budget 2014.

Subordonne le versement des subventions à la conclusion, avec chaque bénéficiaire, d'une convention conforme à la convention-type adoptée par la CP n°14-401 du 18 juin 2014 revue selon les modalités de la délibération CR n°46-14 du 19 juin 2014 relative à la modernisation de l'action publique régionale : expérimentation de l'allégement des procédures de versement des subventions et autorise le Président du Conseil Régional à les signer.

S'agissant des projets biennaux et triennaux, subordonne le versement des subventions à la conclusion, avec chaque bénéficiaire, d'un avenant conforme à l'avenant type adopté par la CP n°09-634 du 9 juillet 2009 revu selon les modalités de la délibération CR n°46-14 du 19 juin 2014 relative à la modernisation de l'action publique régionale : expérimentation de l'allégement des procédures de versement des subventions et autorise le Président du Conseil Régional à les signer.

## Article 2 :

Autorise, par dérogation à l'article 29 du règlement budgétaire et financier, la prise en compte des dépenses éligibles pour les actions décrites ci-dessous à compter de leurs dates prévisionnelles de démarrage :

Dossier - Code	Dossier	Bénéficiaire	Date prévisionnelle de démarrage
14003590	Les assises des discriminations pour mieux les comprendre et lutter	ACLEFEU ASSOCIATION COLLECTIF LIBERTE EGALITE FRATERNITE ENSEMBLE UNIS	01/04/2014
14003542	Adaptation de la formation des bénévoles au soutien à l'accès aux droits et aux recours avec/et à destination des personnes sourdes et malentendantes	ADVOCACY PARIS IDF	01/04/2014
14004722	Un chemin vers l'égalité	ARCHIPELIA	01/09/2014
14003891	Collectivités locales : Réussir l'accessibilité	ARVHA ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR LA VILLE ET L'HABITAT	01/04/2014
14003885	Les ludothèques en action contre les discriminations de genre, d'handicap et d'origine (ANNEE 1/BIENNAL)	ASSOCIATION DES LUDOTHEQUES ILE DE FRANCE	01/04/2014
14004713	Féminin / Masculin : Différent mais égaux en droit	ASSOCIATION HISSEZ HAUT	01/04/2014
14003894	Il paraît qu'eux...	ASSOCIATION YA FOUEI	01/10/2014
14017817	AVENANT N°2-MASTER CLASS, CYCLE DE CONFERENCES, PRODUCTION-ANNEE 3 DU PROGRAMME TRIENNAL	BONDY BLOG	01/11/2014
14004612	L'égalité Hommes-Femmes, ce n'est pas du cinéma	CENTRE SOCIAL DU BAS CLICHY L'ORANGE BLEUE	01/09/2014
14004042	Prévention des discriminations et égalité femmes hommes	CIDFF 75 CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES	01/11/2014
14004047	Les femmes handicapées, actrices de la diversité	FEMMES POUR LE DIRE FEMMES POUR AGIR	01/04/2014
14004046	Mobilisation des acteurs/trices associatifs et sensibilisation des femmes dans les quartiers pour mieux lutter contre les formes de discriminations	FIAISM FEMMES INTER ASSOCIATION ISM	01/04/2014

14003877	J'accède connect	JACCEDECOM LE RESEAU DES PERSONNES	01/04/2014
14004584	Actions de sensibilisation sur les inégalités femmes/hommes, les discriminations et les violences sexistes	L'ESCALE	01/07/2014
14004627	RENCONTRES D'HIVER DES FEMINISTES EN MOUVEMENT	OSEZ LE FEMINISME	01/09/2014
14003848	LUTTE CONTRE LES VIOLENCES VERBALES ET LES DISCRIMINATIONS	POINT ECOUTE CHAMPIGNY	01/04/2014
14004610	Lutte contre les discriminations et les violences des transgenres et femmes isolées dans la société	PREVENTION ACTION SANTE TRAVESTIS TRANSSEXU	01/09/2014
14004054	Balades urbaines accessibles en IDF	VIVACITES ILE-DE-FRANCE	01/04/2014
14013899	CREATION D'UN LABEL GENRE ET VILLE/ANNEE 1 DU PROGRAMME BIENNAL	GENRE ET VILLE	01/09/2014
14003876	Actions de sensibilisation et de lutte contre les discriminations faites notamment aux migrants âgés	FTCR	01/06/2014

Le président du Conseil Régional  
d'Ile-de-France

JEAN-PAUL HUCHON

# **1. ANNEXE N°1 A LA DELIBERATION : TABLEAU RECAPITULATIF DES PROJETS ET PROGRAMMES BENEFICIAINT D'UN SOUTIEN REGIONAL**

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/11/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-701	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	930 - Services généraux
<b>Code fonctionnel :</b>	021 - Conseil Régional
<b>Programme :</b>	102005 - Démocratie de participation
<b>Action :</b>	10200504 - Lutte contre les discriminations

<b>Dispositif :</b>	00000173 - Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement (CR46-14)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14003542 - Adaptation de la formation des bénévoles au soutien à l'accès aux droits et aux recours avec/et à destination des personnes sourdes et malentendantes		
<b>Bénéficiaire :</b>	R28843 - ADVOCACY PARIS IDF		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	8 838,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
30 578,00 €	TTC 28,9 %	<b>8 838,00 €</b>	

<b>Dossier :</b>	14003590 - Les assises des discriminations pour mieux les comprendre et lutter		
<b>Bénéficiaire :</b>	R35097 - ACLEFEU ASSOCIATION COLLECTIF LIBERTE EGALITE FRATERNITE ENSEMBLE UNIS		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	20 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
79 000,00 €	TTC 25,32 %	<b>20 000,00 €</b>	

<b>Dossier :</b>	14003848 - LUTTE CONTRE LES VIOLENCES VERBALES ET LES DISCRIMINATIONS		
<b>Bénéficiaire :</b>	R22062 - POINT ECOUTE CHAMPIGNY		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	3 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
12 000,00 €	TTC 25 %	<b>3 000,00 €</b>	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/11/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-701	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	930 - Services généraux
<b>Code fonctionnel :</b>	021 - Conseil Régional
<b>Programme :</b>	102005 - Démocratie de participation
<b>Action :</b>	10200504 - Lutte contre les discriminations

<b>Dispositif :</b>	00000173 - Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement (CR46-14)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14003876 - Actions de sensibilisation et de lutte contre les discriminations faites notamment aux migrants âgés		
<b>Bénéficiaire :</b>	R34918 - FTCR - FEDERATION TUNISIENS CITOYENS DES 2 RIVES		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	35 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
90 000,00 €	TTC 38,89 %	<b>35 000,00 €</b>

<b>Dossier :</b>	14003877 - J'accède connect		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0014521 - JACCEDECOM LE RESEAU DES PERSONNES		
<b>Localisation :</b>	DEPARTEMENT DE PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	35 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
72 444,00 €	TTC 48,31 %	<b>35 000,00 €</b>

<b>Dossier :</b>	14003885 - Les ludothèques en action contre les discriminations de genre, d'handicap et d'origine (ANNEE 1/BIENNAL)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R12437 - ASSOCIATION DES LUDOTHEQUES ILE DE FRANCE		
<b>Localisation :</b>	DEPARTEMENT DE PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	35 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
70 620,00 €	TTC 49,56 %	<b>35 000,00 €</b>

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/11/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-701	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	930 - Services généraux
<b>Code fonctionnel :</b>	021 - Conseil Régional
<b>Programme :</b>	102005 - Démocratie de participation
<b>Action :</b>	10200504 - Lutte contre les discriminations

<b>Dispositif :</b>	00000173 - Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement (CR46-14)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14003891 - Collectivités locales : Réussir l'accessibilité		
<b>Bénéficiaire :</b>	R30612 - ARVHA ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR LA VILLE ET L'HABITAT		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	27 260,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
54 520,00 €	TTC 50 %	27 260,00 €

<b>Dossier :</b>	14003894 - Il paraît qu'eux...		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0016391 - ASSOCIATION YA FOUEI		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	30 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
77 000,00 €	TTC 38,96 %	30 000,00 €

<b>Dossier :</b>	14004042 - Prévention des discriminations et égalité femmes hommes		
<b>Bénéficiaire :</b>	R38167 - CIDFF 75 CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES		
<b>Localisation :</b>	VILLE DE PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	12 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
26 500,00 €	TTC 45,28 %	12 000,00 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/11/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-701	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	930 - Services généraux
<b>Code fonctionnel :</b>	021 - Conseil Régional
<b>Programme :</b>	102005 - Démocratie de participation
<b>Action :</b>	10200504 - Lutte contre les discriminations

<b>Dispositif :</b>	00000173 - Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement (CR46-14)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14004046 - Mobilisation des acteurs/trices associatifs et sensibilisation des femmes dans les quartiers pour mieux lutter contre les formes de discriminations		
<b>Bénéficiaire :</b>	R4694 - FIAISM FEMMES INTER ASSOCIATION ISM		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	30 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
66 000,00 €	TTC 45,45 %	30 000,00 €	

<b>Dossier :</b>	14004047 - Les femmes handicapées, actrices de la diversité		
<b>Bénéficiaire :</b>	R30243 - FEMMES POUR LE DIRE FEMMES POUR AGIR		
<b>Localisation :</b>	DEPARTEMENT DE PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	32 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
65 531,00 €	TTC 48,83 %	32 000,00 €	

<b>Dossier :</b>	14004054 - Balades urbaines accessibles en IDF		
<b>Bénéficiaire :</b>	R32947 - VIVACITES ILE-DE-FRANCE		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	8 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
16 000,00 €	TTC 50 %	8 000,00 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/11/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-701	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	930 - Services généraux
<b>Code fonctionnel :</b>	021 - Conseil Régional
<b>Programme :</b>	102005 - Démocratie de participation
<b>Action :</b>	10200504 - Lutte contre les discriminations

<b>Dispositif :</b>	00000173 - Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement (CR46-14)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14017817 - AVENANT N°2-MASTER CLASS, CYCLE DE CONFERENCES, PRODUCTION-ANNEE 3 DU PROGRAMME TRIENNAL		
<b>Bénéficiaire :</b>	R39189 - BONDY BLOG		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	60 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
170 250,00 €	TTC 35,24 %	<b>60 000,00 €</b>	

<b>Total sur le dispositif 00000173 - Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement (CR46-14) :</b>	336 098,00 €
---	--------------

<b>Dispositif :</b>	00000824 - Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (CR46-14)
---------------------	---

<b>Dossier :</b>	14004584 - Actions de sensibilisation sur les inégalités femmes/hommes, les disCriminations et les violences sexistes		
<b>Bénéficiaire :</b>	R9234 - L'ESCALE		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	19 680,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
56 680,00 €	TTC 34,72 %	<b>19 680,00 €</b>	

<b>Dossier :</b>	14004610 - Lutte contre les discriminations et les violences des transgenres et femmes isolées dans la société		
<b>Bénéficiaire :</b>	R27576 - PREVENTION ACTION SANTE TRAVESTIS TRANSSEXU		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	15 900,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
36 300,00 €	TTC 43,8 %	<b>15 900,00 €</b>	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/11/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-701	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	930 - Services généraux
<b>Code fonctionnel :</b>	021 - Conseil Régional
<b>Programme :</b>	102005 - Démocratie de participation
<b>Action :</b>	10200504 - Lutte contre les discriminations

<b>Dispositif :</b>	00000824 - Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (CR46-14)
---------------------	---

<b>Dossier :</b>	14004612 - L'égalité Hommes-Femmes, ce n'est pas du cinéma		
<b>Bénéficiaire :</b>	R38662 - CENTRE SOCIAL DU BAS CLICHY L'ORANGE BLEUE		
<b>Localisation :</b>	CLICHY-SOUS-BOIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	4 770,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
9 540,00 €	TTC 50 %	4 770,00 €

<b>Dossier :</b>	14004627 - RENCONTRES D'HIVER DES FEMINISTES EN MOUVEMENT		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0016379 - OSEZ LE FEMINISME		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	6 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
20 000,00 €	TTC 30 %	6 000,00 €

<b>Dossier :</b>	14004713 - Féminin / Masculin : Différent mais égaux en droit		
<b>Bénéficiaire :</b>	R40750 - ASSOCIATION HISSEZ HAUT		
<b>Localisation :</b>	NANTERRE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	5 500,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
14 400,00 €	TTC 38,19 %	5 500,00 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/11/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-701	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	930 - Services généraux
<b>Code fonctionnel :</b>	021 - Conseil Régional
<b>Programme :</b>	102005 - Démocratie de participation
<b>Action :</b>	10200504 - Lutte contre les discriminations

<b>Dispositif :</b>	00000824 - Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (CR46-14)
---------------------	---

<b>Dossier :</b>	14004722 - Un chemin vers l'égalité		
<b>Bénéficiaire :</b>	R29661 - ARCHIPELIA		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	7 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
14 400,00 €	TTC	48,61 %	7 000,00 €

<b>Dossier :</b>	14013899 - CREATION D'UN LABEL GENRE ET VILLE/ANNEE 1 DU PROGRAMME BIENNAL		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0029668 - GENRE ET VILLE		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	14 330,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
41 830,00 €	TTC	34,26 %	14 330,00 €

<b>Total sur le dispositif 00000824 - Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (CR46-14) :</b>	73 180,00 €
--	-------------

<b>Total sur l'imputation 930 - 021 - 102005 - 10200504 :</b>	409 278,00 €
---	--------------

## **2. ANNEXE N°2 A LA DELIBERATION : FICHES DETAILLEES DES PROJETS ET PROGRAMMES BENEFICIAANT D'UN SOUTIEN REGIONAL**

## **2.1. Fiches détaillées des nouveaux projets annuels**

### 2.1.1.Projets « Lutte contre les discriminations »

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003542</b>
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet :</b> ADAPTATION DE LA FORMATION DES BENEVOLES AU SOUTIEN A L'ACCES AUX DROITS ET AUX RECOURS AVEC/ET A DESTINATION DES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	30 578,00 €	28,90 %	8 838,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>8 838,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 930-021-6574-102005-300  
10200504- Lutte contre les discriminations

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ADVOCACY PARIS IDF  
 Adresse administrative : 5 PL DES FETES  
 75019 PARIS 19  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Marina PASPATIS, Présidente

Date de publication au JO : 26 mars 2005

N° SIRET : 44531363800022

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement (CR46-14)

Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 décembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des déalis d'instruction administrative à la Région, le projet sera partiellement engagé lors de son passage devant la commission permanente.

**Objectifs :**

Objectif principal :

Concevoir le modèle de formation en pratiques de pairadvocacy (pratiques de soutien aux droits et aux recours) adaptées aux personnes sourdes et malentendantes

Objectifs secondaires :

- Modéliser la formation en pratiques de pairadvocacy par et pour des personnes sourdes et malentendantes
- Produire les fiches de pairadvocacy par et pour des personnes sourdes et malentendantes

- Favoriser l'intégration des pairadvocates sourdes et malentendantes dans le réseau de pairadvocacy
- organiser la pratique d'accueil et de soutien des personnes

Objectifs opérationnels :

- projet vise à :
- adapter cette formation et de la rendre accessible aux personnes sourdes et malentendantes
- adapter cette formation en intégrant les problématiques spécifiques que peuvent rencontrer ces personnes dans l'accès aux droits, aux recours et aux services publics ou privés.

### **Description :**

Adaptation de La formation des bénévoles au soutien à l'accès aux droits et aux recours : pairadvocacy par et pour des personnes sourdes et malentendantes

Le contenu de la formation est à adapter en lien avec les expériences internationales de plaider, de la médiation et de l'intermédiation, l'accès aux droits à la santé, à la participation sociale et professionnelle selon des modes de communications entre les personnes sourdes, malentendantes et entendantes, dont les modes de communication par la langue des signes, l'usage de l'écriture et autres procédés et des rythmes d'élaboration collective.

Il est question de mettre en forme en lien avec les problématiques spécifiques rencontrées par la population sourde et malentendante :

- des méthodologies de défense des droits : être son propre défenseur et le soutien conseil entre pairs
- l'appropriation des droits et de leur usage (anthropologie du droit)
- l'émergence des savoirs à partir de son expérience de discrimination et leur potentialisation dans des pratiques de vie de rétablissement, de participation et d'empowerment.

La méthode de formation est également à adapter de sorte qu'elle soit interactive, fondée sur des modèles d'éducation citoyenne, permettant de travailler à partir de son expérience des situations, de son expérience de l'altérité pour se reconnaître à l'autre momentanément en difficulté et de travailler l'empathie d'une part et la congruence de l'autre et le rétablissement.

Ce travail d'adaptation de la formation en pratiques de pairadvocacy est prévu en 3 phases :

1. conception du modèle de formation avec l'association Femmes Sourdes Citoyennes et Solidaires et l'apport d'expériences internationales : 21 h
2. Expérimentation du modèle de formation avec ces personnes : 60 h
3. Évaluation et ajustement éventuel : 12 h

Résultat attendu

- un modèle de formation en pratiques de pairadvocacy adapté par et pour des personnes sourdes et malentendantes.
- Des formateur-trice-s sourd-e-s ou malentendant-e-s en pratiques de pairadvocacy en capacité de former dans le réseau
- Des pairadvocates sourd-e-s et malentend-e-s, rejoignant le réseau en pratiques de pairadvocacy.
- Production et actualisation des fiches de pairadvocacy sur les problématiques spécifiques que rencontre la population sourde et malentendante comme outils pour la pratique

Durée :

- 93 h d'avril à décembre 2014
- puis un suivi de pratiques dans le réseau.

Partenariat :

- Femmes Sourdes Citoyennes Solidaires

- Le réseau Santé Sourds
- Handicap International
- UFR sciences de l'éducation CNAM/Évry et Université de Rennes 2

**Moyens mis en œuvre :**

• Moyens humains :

- Salariées de l'association : 0,5 ETP , taux horaire : 9,43, est engagé dans le projet dont emplois-tremplins régions :

- Intervenant-e-s extérieur-e-s : 186 h, taux horaires : 40 euros pour les 3 phases du projet

- Interprétariat langue des signes français : 93 h, taux horaires : 55 euros.

- Bénévoles : 150 h estimées dans l'animation du réseau et la réalisation des tableaux de bord et autres outils de l'observation

- Le comité d'expert-e-s constitué de 6 personnes : 72 h (4 x 3 heures)

**Intérêt régional :**

Projet s'inscrivant sur toute la région IdF

**Public(s) cible(s) :**

• Nombre de participant-e-s attendu-e-s :8

• Nombre de destinataires attendu-e-s :300

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
- Personnel salarié 0,5 ETP	5 300,00	17,33%
- Intervenant-e-s extérieur-e-s 186 h	7 440,00	24,33%
Interprétariat LSF	5 115,00	16,73%
- Part du loyer 25%	8 000,00	26,16%
- Téléphonie 25%	423,00	1,38%
- Photocopies - publicité	150,00	0,49%
- Fournitures pédagogiques	150,00	0,49%
Frais de déplacements et de restauration	4 000,00	13,08%
Total	30 578,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
- Région Ile-de- France	8 838,00	28,90%
DASES PARIS	7 500,00	24,53%
ASP (emploi aidé)	4 240,00	13,87%
ARS (GEM)	10 000,00	32,70%
Total	30 578,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	8 838,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	6 140,00 €
	Montant total	6 140,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003590</b>
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : LES ASSISES DES DISCRIMINATIONS POUR MIEUX LES COMPRENDRE ET LUTTER</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	79 000,00 €	25,32 %	20 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>20 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 930-021-6574-102005-300  
10200504- Lutte contre les discriminations

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ACLEFEU ASSOCIATION COLLECTIF  
LIBERTE EGALITE FRATERNITE  
ENSEMBLE UNIS

Adresse administrative : 3 ALLEE FERNAND LINDET  
93390 CLICHY SOUS BOIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Mohamed MECHMACHE, Président

Date de publication au JO : 22 avril 2006

N° SIRET : 49526813800015

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement (CR46-14)

Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mars 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction administrative de la Région, le projet aura partiellement débuté à la date de passage en commission permanente

**Objectifs :**

Objectif principal :

Lutter contre les inégalités et le racisme en revitalisant l'engagement citoyen par la participation active et en facilitant la mise en capacité de la prise de parole des habitants

Objectifs secondaires :

- Créer un pouvoir d'agir de l'habitant qui soit indépendant de toute forme de structures établies
- Permettre aux habitants de s'auto-organiser afin de palier au déficit de la république sur cet axe précis qu'est la prise de parole

- Mise en capacité des habitants à devenir les interlocuteurs des pouvoirs publics sans intermédiaire

Objectifs opérationnels :

- élaborer un clip qui servira d'outil de communication et d'informations sur les discriminations
- organiser des débats/échanges sur les discriminations
- sensibiliser les habitants de quartiers défavorisés et plus largement un public francilien à différentes formes de discriminations
- permettre aux habitants de repérer et de s'exprimer sur les discriminations, d'exprimer leur vécu et opinions

**Description :**

Phase 1 : AVRIL - SEPTEMBRE

- réunions préparatoires
- prises de contacts avec les familles adhérentes intéressées
- rencontre, café-débat avec les familles
- écriture de la trame et réalisation du clip
- prises de contacts avec nos partenaires

Phase 2 : LES ASSISES DES DISCRIMINATIONS

SEPTEMBRE- JANVIER

- rencontres organisées dans différentes villes avec nos partenaires
- projections du clip
- débat / échange

Phase 3 : PERENISATION DU PROJET

JANVIER - MARS

- réalisation de la synthèse-bilan
- promotion du clip, recherche de partenaires institutionnels pour diffusion

Méthode d'évaluation envisagée (obligatoire) :

Mise en place d'une grille permettant le chiffrage des participations, retranscription écrite et filmée des débats, réalisation d'un compte rendu pour chaque étape et d'une synthèse de l'ensemble des rencontres à la fin de l'action, restitution de cette synthèse auprès des associations partenaires qui serviront de relais auprès des habitants des quartiers visités et auprès des institutions

**Moyens mis en œuvre :**

• Moyens humains :

Salariés de l'association : 3 dont emplois-tremplins Région Ile de France : 1

- Intervenant-e-s extérieur-e-s : 2

- Bénévoles : 79

• Moyens matériels et équipement :

Location et/ou achat de matériels (caméra, micro)

Achat de logiciels permettant de faire du montage vidéos

Formation à la réalisation d'un clip (écriture du script, utilisation du matériel technique)

Achat de supports (DVD ou clés USB)

**Intérêt régional :**

Action se déroulant sur toute l'IdF

**Public(s) cible(s) :**

• Nombre de participant-e-s attendu-e-s :

Plusieurs centaines au regard des Villes partenaires de l'action

- Nombre de destinataires attendu-e-s :  
Plusieurs milliers en comptant le site internet, les réseaux sociaux.

#### Localisation géographique :

- POISSY
- NANTERRE
- CLICHY-SOUS-BOIS
- LA COURNEUVE
- FRESNES
- VITRY-SUR-SEINE
- CERGY
- PONTOISE
- SARCELLES
- VILLIERS-LE-BEL

**Contrat Particulier** : Hors CPRD

**CPER** : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
- Fournitures	3 000,00	3,80%
- Alimentation	9 000,00	11,39%
Fournitures administratives et d'entretien	600,00	0,76%
prestation de services	8 000,00	10,13%
- Locations	20 000,00	25,32%
- Entretien et réparations	400,00	0,51%
Prime d'assurance	200,00	0,25%
- Documentation	2 000,00	2,53%
- Publicité publications	10 500,00	13,29%
Déplacements et missions	3 000,00	3,80%
- Frais postaux et frais de télécommunication	200,00	0,25%
Rémunération employé	17 000,00	21,52%
Autres charges de personnel	5 100,00	6,46%
Total	79 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Ressources propres	600,00	0,76%
- Etat (préciser les ministères)	30 000,00	37,97%
Emploi aidé	6 400,00	8,10%
- Région Ile-de-France	20 000,00	25,32%
- Subvention Emploi tremplin	5 000,00	6,33%
- Département	10 000,00	12,66%
- Commune	5 000,00	6,33%
FONDATION Léo Lagrange	2 000,00	2,53%
Total	79 000,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	20 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2011	Départ en vacances et/ou échanges inter intra régionaux	29 160,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	10 000,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	20 000,00 €
2012	Départ en vacances et/ou échanges inter intra régionaux	31 050,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	10 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	20 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	20 000,00 €
2013	Départ en vacances et/ou échanges inter intra régionaux	32 400,00 €
2014	Départ en vacances et/ou échanges inter intra régionaux	15 120,00 €
2014	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	20 000,00 €
2014	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	10 000,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>217 730,00 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003848</b>
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : LUTTE CONTRE LES VIOLENCES VERBALES ET LES DISCRIMINATIONS</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	12 000,00 €	25,00 %	3 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>3 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 930-021-6574-102005-300  
10200504- Lutte contre les discriminations

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : POINT ECOUTE CHAMPIGNY  
 Adresse administrative : 27 RUE ALBERT THOMAS  
94500 CHAMPIGNY S/MARNE  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Geneviève VIDY, Présidente

Date de publication au JO : 5 août 1192

N° SIRET : 38858642200031

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement (CR46-14)

Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 mars 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction administrative à la Région, le projet sera partiellement engagé lors du passage en commission permanente.

**Objectifs :**

Objectif principal :

Lutter contre la banalisation des idées discriminatoires en jeu dans la violence verbale entre jeunes.  
Lutter contre les violences sexuelles ordinaires et la banalisation du non-respect du corps de l'autre.

Objectifs secondaires :

- faire prendre conscience des représentations véhiculées au quotidien
- développer la capacité d'empathie
- amener à la réflexion par le débat en groupe

- favoriser l'autocensure dans l'expression de la violence
- amener au respect du corps de l'autre et de soi

Objectifs opérationnels :

- identifier les critères de discrimination auxquelles les incivilités renvoient
- vivre les émotions qu'elles suscitent et se mettre à la place de l'autre
- faire exprimer des valeurs de respect de l'autre et d'acceptation des différences

### **Description :**

Le public ciblé est celui des jeunes à partir de 13-14 ans, les différentes expérimentations ayant permis de constater que les plus jeunes ont un niveau de maturité insuffisant pour tirer profit de ce travail.

L'action s'adresse à des jeunes en groupe (groupes déjà constitués ou bien formés pour l'occasion). Il s'agit dans un premier temps de faire exprimer aux jeunes toutes les incivilités qu'ils connaissent, sans censure.

Le premier travail du groupe consiste à identifier le registre : sexiste, homophobe, raciste, religieux, physique, etc. C'est le moment d'une prise de conscience des représentations que l'on véhicule parfois sans s'en rendre compte. Les jeunes sont amenés, dans le même temps sur le terrain du ressenti, de l'émotion provoquée par les mots. Une réflexion collective s'engage, d'où émergent des valeurs d'égalité, de respect des différences, de citoyenneté.

S'y explore également des concepts comme l'empathie, le jugement moral ou le phénomène d'influence, ce qui conduit ces adolescents à développer leurs systèmes de valeurs et de compétences psychosociales dans leur rapport à l'autre.

Ils visent encore cette année une cinquantaine de jeunes dans plusieurs contextes : le milieu scolaire en fin de collège et début de lycée, sur des temps banalisés (volontariat des élèves) ou dans des classes.

Ce programme est également mené, par la structure, dans le cadre de son action contre le décrochage scolaire, dans des rencontres avec les élèves décrocheurs.

Ils utilisent également cet outil lors de la Journée annuelle contre les discriminations sexistes à Champigny, en collaboration avec le réseau de partenaires (RAFIA).

En 2014-2015, en continuité de cette lutte contre les discriminations, ils travailleront aussi sur les relations filles/garçons et sur les violences sexuelles ordinaires (banalisation du non-respect du corps) en ajoutant des séances dans chaque classe.

L'évaluation se fait lors de la réunion de bilan par le recueil des observations des adultes présents auprès des jeunes après l'atelier, ainsi que par un questionnement des élèves sur leur ressenti.

**Phase 1 : Lutte contre les violences verbales et les discriminations**

à partir d'avril 2014

Sensibilisation des jeunes sur l'aspect violent et discriminant des incivilités, dans le cadre contenant, mis en place par les animateurs de l'action.

Produits et résultats concrets attendus

**Phase 2 : Catégorisation**

dans la continuité du programme

Activités programmées ; actions concrètes mises en oeuvre

Identifier et classer les incivilités par critères de discrimination.

Produits et résultats concrets attendus

Mise en évidence des mécanismes discriminatoires en oeuvre ; prise de conscience de leur portée normative et de leur violence.

**Phase 3 : Réflexion**

dans la continuité du programme

Activités programmées ; actions concrètes mises en oeuvre

Débat en groupe qui favorise le partage des émotions ressenties et l'éveil du sens critique.

Produits et résultats concrets attendus

Construction d'un système de valeurs, développement des compétences psychosociales et maîtrise de la violence verbale.

**Moyens mis en œuvre :**

- Moyens humains :
  - Salariés de l'association : 2
  - Intervenant-e-s extérieur-e-s : 1
- Moyens matériels et équipement :
  - Paper board

**Public(s) cible(s) :**

- Nombre de participant-e-s attendu-e-s :30
- Nombre de destinataires attendu-e-s :50

**Localisation géographique :**

- CHENNEVIERES-SUR-MARNE
- LE PLESSIS-TREVISE
- CHAMPIGNY-SUR-MARNE
- JOINVILLE-LE-PONT
- SAINT-MAUR-DES-FOSSES
- VILLIERS-SUR-MARNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achat/location de matériel	70,00	0,58%
- Frais de communication/publicité	50,00	0,42%
- Documentation	50,00	0,42%
- Assurances	90,00	0,75%
- Transports et déplacements	200,00	1,67%
Frais de réception	60,00	0,50%
Frais postaux/télécommunication	180,00	1,50%
Petites fournitures	300,00	2,50%
Frais de personnel	11 000,00	91,67%
<b>Total</b>	<b>12 000,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
ETAT CUCS	1 000,00	8,33%
ETAT DDCS	3 000,00	25,00%
- Région Ile-de-France	3 000,00	25,00%
- Département 94	3 000,00	25,00%
- Commune Champigny	2 000,00	16,67%
<b>Total</b>	<b>12 000,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2014	3 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2009	Soutien à la prévention	15 000,00 €
2010	Soutien à la prévention	15 000,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	15 000,00 €
2011	Action de prévention et de sécurisation - Sécurité - Justice - Prévention	7 000,00 €
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	2 000,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	2 000,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	15 000,00 €
2013	Soutien à la prévention	18 000,00 €
2013	Prévention des conduites à risques chez les jeunes	7 000,00 €
2014	Prévention des conduites à risques chez les jeunes	7 000,00 €
2014	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	2 000,00 €
2014	Soutien à la prévention	3 000,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>99 000,00 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003877</b>
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : J'ACCEDE CONNECT</b>
---------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	72 444,00 €	48,31 %	35 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>35 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 930-021-6574-102005-300  
10200504- Lutte contre les discriminations

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : JACCEDECOM LE RESEAU DES PERSONNES  
 Adresse administrative : 10 PASSAGE TURQUETIL  
75011 PARIS 11  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Damien BIRAMBEAU, Président

Date de publication au JO : 27 mai 2006

N° SIRET : 49375569800013

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mai 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction administrative à la Région le projet sera partiellement engagé lors du passage en commission permanente.

**Objectifs :**

Objectif principal : Lutter contre les discriminations de l'accessibilité des personnes en situation de handicap et leur entourage en leur donnant les moyens de pouvoir échanger, organiser des événements solidaires sur l'accessibilité et créer du lien social par le biais de modules spécifiques sur la plateforme Jaccede.com.

Objectifs secondaires : Augmenter le nombre de Journées de l'accessibilité en Ile-de-France. En effet, la majeure partie des utilisateurs et bénévoles actifs sont géographiquement situés en Ile-de-France. L'idée est donc de motiver au maximum le réseau sur cette région avant de dupliquer l'action sur toute la France et en Europe.

Permettre aux responsables d'établissements (ils font également partie de la communauté) de pouvoir créer un contact privilégié avec une clientèle à mobilité réduite aux besoins spécifiques. Les fonctionnalités de Jaccede Connect permettront de faciliter les prises de contacts et la valorisation des bonnes pratiques en termes d'accueil et d'aménagements accessibles.

Objectifs opérationnels :

1/ Donner vie à la communauté

2/ Etendre la portée de Jaccede en faisant de ses membres des ambassadeurs

3/ Automatiser l'organisation des Journées de l'accessibilité

- Les membres pourront par exemple créer des Journées de l'accessibilité (définition d'une zone d'action, constitution d'une équipe, recruter des participants)

### **Description :**

Phase 1 : Conception Maquette des fonctionnalités Jaccede Connect – Testing des besoins  
avril 2014

Les nouvelles fonctionnalités seront présentées aux utilisateurs sous forme de maquettes. Ils devront ensuite remplir un questionnaire d'évaluation. Cela permettra de vérifier la pertinence des évolutions proposées.

Mise en place d'une liste de fonctionnalités validée par les utilisateurs

Phase 2 : Développement informatique des fonctionnalités - Modules du Groupe 1

Juillet-octobre 2014

Activités programmées ; actions concrètes mises en oeuvre

Modules du Groupe 1 : entraide entre les membres, invitation des contacts, création d'événements, gestion du calendrier

Mise en place d'une liste de fonctionnalités testée et validée par les utilisateurs

Ce 1er Groupe pourra être testé pour l'organisation de la Journée de l'accessibilité en octobre 2014

Phase 3 : Développement informatique des fonctionnalités Module du Groupe 2

Novembre-Décembre 2014

Modules du Groupe 2 : emailing/newletter, modules d'émulation et d'ereputation, modules de réservation (propriétaires d'établissement)

Mise en place d'une liste de fonctionnalités testée et validée par les utilisateurs

Phase 4 : Evaluation Suivi du nombre de connexions, du nombre de rencontres et d'événements organisés, et de la vie sur le site. Les contributeurs sont-ils actifs ? les newsletters, les emailings sont-ils efficaces ?

Janvier- mars 2015

L'évaluation se fera en termes de résultats atteints dès la première année ;

- + 30 % d'initiatives sur le terrain
- + 30 % de nouveaux membres
- + 30 % de nouveaux lieux référencés
- 3 modérateurs
- un taux de transformation de comptes passifs en comptes actifs en hausse de 15 %

L'originalité du projet réside dans le fait que les personnes à mobilité réduite sont autant actrices que bénéficiaires.

### **Moyens mis en œuvre :**

• Moyens humains :

- Salariés de l'association : 2 actuels+2 nouveaux (développeur et community manager). dont 1emploi-tremplins Région Ile de France : community manager 3 mois, demande emploi tremplin en cours

- Bénévoles :
- 3 modérateurs

- Moyens matériels et équipement :
- 1 poste iMac 27 pouces, 3, GHz

#### Intérêt régional :

Ce projet permettra de démultiplier les événements de sensibilisation à l'accessibilité en Ile-de-France en favorisant les prises d'initiatives et la participation citoyenne à la vie de la Cité.

Rompres l'isolement des personnes handicapées et de leurs proches sur la région Ile-de-France et partout en France.

#### Public(s) cible(s) :

- Nombre de participant-e-s attendu-e-s :

Plusieurs dizaines de milliers à partir des sites et des réseaux sociaux, ainsi que par le biais de la mutualisation des contacts.

#### Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
- Location contribution du projet à la location de serveurs ext.	1 000,00	1,38%
Charges de personnel Développeur (10 mois)	31 666,00	43,71%
Charges de personnel webgraphiste (3 mois)	8 953,00	12,36%
Charges de personnel community manager (3 mois, emploi tremplin demandé)	5 070,00	7,00%
Charges de personnel Gestion administrative et RH du projet (90 heures/13 jours)	1 730,00	2,39%
Charges de personnel - Charges sociales	22 609,00	31,21%
- Rémunération intermédiaire : Honoraires expert comptable, validation des comptes pour la Région	1 416,00	1,95%
Total	72 444,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
ETAT CUI	1 877,00	2,59%
_ Région Ile-de-France	35 000,00	48,31%
- Fonds Fraternité Transmission	25 000,00	34,51%
Dons de particuliers	3 067,00	4,23%
Mécénat d'entreprise	7 500,00	10,35%
Total	72 444,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2015	35 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2011	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	8 000,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	35 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	20 000,00 €
	Montant total	63 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003891</b>
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : COLLECTIVITES LOCALES : REUSSIR L'ACCESSIBILITE</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	54 520,00 €	50,00 %	27 260,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>27 260,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 930-021-6574-102005-300  
10200504- Lutte contre les discriminations

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ARVHA ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR LA VILLE ET L'HABITAT  
 Adresse administrative : 75 RUE DES ARCHIVES  
75003 PARIS 03  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Hélène DANGLARD, Présidente

Date de publication au JO : 23 janvier 1994

N° SIRET : 39891027300026

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement (CR46-14)

Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 avril 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction administrative à la Région, le projet sera partiellement engagé au moment du passage en commission permanente.

**Objectifs :**

Objectif principal :

L'accessibilité des établissements recevant du public, pour toutes formes de handicaps, est autant une obligation législative qu'un choix de société qui s'inscrit dans l'objectif de diminution des différences. Dans la continuité de cette démarche, déjà soutenue par la région, ce projet a pour objectif de participer activement à lutter contre cette discrimination, que constitue l'inaccessibilité de l'espace public face au handicap, par la réussite de l'accessibilité des établissements recevant du public dont les collectivités locales d'Île-de-France ont la charge, dans une démarche de partenariat.

### Objectifs secondaires :

Mettre en place un réseau francilien de référents, acteurs directs de l'accessibilité des établissements recevant du public des collectivités locales, incluant des élus, des responsables de services techniques et des maîtres d'œuvre, afin d'organiser et d'élargir l'accessibilité des personnes handicapées à travers des échanges de bonnes pratiques et l'information du public.

### Objectifs opérationnels :

- Mettre en place un espace internet ouvert et interactif dédié à l'accessibilité des constructions publiques aux personnes handicapées.
- Organiser un cycle de conférences et d'expositions de sensibilisation et de présentation des méthodes et outils permettant de veiller à la qualité d'accueil, d'hébergement des personnes, quelles que soient leurs capacités et leurs déficiences.
- Constituer et animer un réseau francilien de décideurs et d'acteurs de l'accessibilité des établissements recevant du public dont les collectivités ont la charge, pour permettre un partage de connaissances et d'informations.

### Description :

1. Constituer et animer un réseau régional d'acteurs directs de l'accessibilité, élus et responsables techniques
2. Mettre en place un site web interactif de sensibilisation du grand public d'une part, et, de l'autre, de collecte et d'organisation de données et d'échange de bonnes pratiques.
3. Organiser un cycle de conférences et d'expositions dédiées à l'accessibilité des établissements gérés par les collectivités locales.

#### 1. Le réseau régional des acteurs directs de l'accessibilité

Le réseau des acteurs sera constitué des deux familles qui jouent chacune un rôle spécifique dans la réussite de l'accessibilité des constructions aux personnes handicapées :

Les élus qui impulsent l'accessibilité et votent les budgets nécessaires,

Les responsables des services techniques et les gestionnaires des établissements qui la mettent en œuvre.

Au départ du projet, en partenariat avec le Conseil Régional et les Conseils Généraux, ils mettent en place un groupe de 18 référents "Accessibilité", dans l'idée de constituer neufs tandems Elu + Responsable technique, un pour chaque département et un au niveau régional. Par des campagnes régulières d'information et de sensibilisation, il s'agira d'étendre ce réseau grâce à l'arrivée de représentants de villes ou de communautés d'agglomération.

#### 2. Le site web interactif.

Ce site web sera autant un espace ouvert de sensibilisation et de bonnes pratiques pour le grand public, qu'un espace de travail des acteurs de l'accessibilité. Ce site web sera organisé en 3 grandes sections :

Une section de sensibilisation, ouverte en libre accès au grand public, destinée à présenter les enjeux et des exemples de bonnes pratiques.

Trois sections destinées aux acteurs directs de l'accessibilité. En accès gratuit mais limité aux titulaires d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe, ces trois sections ont pour but de jouer des rôles complémentaires :

Section 1 : Constituer un corpus de connaissance sur la législation et la réglementation en vigueur, les différentes situations de handicaps et de leurs conséquences sur les gestes de la vie quotidienne, les méthodes, les outils et procédures de mise en accessibilité des établissements recevant du public et les exemples de bonnes pratiques.

Section 2 : Espace d'échanges d'expérience, forums, propositions de contenus, ...

Section 3 : Outils créateur de documents support de conférences, de sensibilisation, ou de formation du personnel utilisant les éléments du corpus.

### 3. Le cycle de conférences et d'expositions

Il est prévu l'organisation de conférences de sensibilisation et de présentation des enjeux et des méthodes et bonnes pratiques, ainsi que la mise en place d'une exposition itinérante afin d'intervenir au niveau du Conseil Régional et des Conseils généraux des différents départements. Ces interventions seront étendues aux villes qui en feront la demande. L'itinérance de ces conférences et expositions permet une sensibilisation du grand public à la question de l'accès des personnes handicapées dans les lieux publics notamment.

#### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains :

Un/e informaticien/ne payé 39.60 € / h pour 224 heures soit un total de 8 870,40 euros

Un/e assistante graphiste payé 10.98 € / h pour 126 heures soit un total de 1 383,48 euros

Un/e architecte payé 44.82 € / h pour 336 h soit un total de 15 059,52 euros

Un/e architecte chef/fe de projet payé 61.47 € / h pour 16 h soit un total de 6 884,64 euros

Un/e assistant/e de direction payé 6.82 € /h pour 154 heures soit 1 050,28 euros

Pour un total de 33 248 euros de frais de personnel charges patronales et salariales incluses.

Moyens techniques:

Ils disposent déjà du matériel nécessaire au développement du projet : Un serveur web externe de 90 Go, un serveur interne 4 \* 2 To, photocopieur laser, fax et 8 ordinateurs, deux caméras et un micro qualité professionnelle.

#### **Public(s) cible(s) :**

- Nombre de participant-e-s attendu-e-s :plusieurs centaines de personnes formées
- Nombre de destinataires attendu-e-s :Plusieurs milliers d'acteurs locaux

#### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
- Frais de télécommunication	690,00	1,27%
- Frais de déplacements	1 425,00	2,61%
- Frais de personnel dédié au projet	22 661,00	41,56%
- Charges sociales	10 587,00	19,42%
- Frais de déplacement des intervenants invités	3 360,00	6,16%
- Location de matériel pour meetings et conférences	1 649,00	3,02%
• Campagnes e-mailing	1 362,00	2,50%
• Organisation de web conférences	936,00	1,72%
• 1.200 CD-rom + booklet	4 472,00	8,20%
• 16 panneaux d'exposition	2 564,00	4,70%
• Frais d'envois postaux	1 340,00	2,46%
• Frais de réception	3 474,00	6,37%
Total	54 520,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Ressources propres	27 260,00	50,00%
- Région Ile-de-France	27 260,00	50,00%
Total	54 520,00	100,00%

#### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	27 260,00 €

#### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	25 000,00 €
2011	Egalité femmes-hommes	8 000,00 €
2012	Egalité femmes-hommes	22 500,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	23 000,00 €
2014	Egalité professionnel entre les femmes et les hommes	15 000,00 €
	Montant total	93 500,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003894</b>
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : IL PARAIT QU'EUX...</b>
------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	77 000,00 €	38,96 %	30 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>30 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 930-021-6574-102005-300  
10200504- Lutte contre les discriminations

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASSOCIATION YA FOUEI  
 Adresse administrative : 43 BIS RUE GENEVIEVE ANTHONIOZ DE GAULLE  
 91200 ATHIS-MONS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Gerald LEFEVRE, Président  
 N° SIRET : 44225850500035

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement (CR46-14)

Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012 et CR 20-13 du 21 juin 2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

**Objectifs :**

Objectif principal :

- Accompagner des personnes (notamment jeunes) dans la construction de leur citoyenneté en leur permettant d'être acteurs de la vie de la cité et d'y mettre du sens au quotidien.
- Faire évoluer les pratiques et les mentalités de tous en permettant une meilleure compréhension des phénomènes discriminatoires

Objectifs opérationnels :

- Réaliser une nouvelle série de films courts.
- Diffuser et mettre à disposition d'un large public (mixte et intergénérationnel) un pack comprenant le magazine papier et le dvd de la série « IL PARAIT QU'EUX »
- Elaborer le second volet de l'exposition « C'est Pas ! » composée de 9 panneaux (partie

rédactionnelle).

- Mettre à disposition du public des ateliers et des expositions ludiques et pédagogiques
- Mettre en relation par le biais de rencontres des jeunes et des acteurs de la lutte contre l'exclusion et des discriminations et de l'égalité Femmes / Hommes
- Proposer des temps d'échanges autour de la projection de courts métrages contre les discriminations de la série « « Il Parait Qu'eux... »
- Accompagner les jeunes et moins jeunes dans le décryptage de la construction des phénomènes discriminatoires (expositions, magazine)
- Participer à des rencontres d'information sur la législation existante en vigueur concernant les discriminations et l'accessibilité des lieux publics pour les handicapés (expositions, magazine)

### **Description :**

L'association Ya Foueï a réalisé entre 2008 et 2013, un outil de sensibilisation à la lutte contre les discriminations intitulé « IL PARAIT QU'EUX » qui se présente sous forme de 16 courts métrages, d'un magazine de 36 pages et de deux expositions de 9 panneaux grand format chacune intitulée « Une histoire de lutte contre les préjugés » et « C'est Pas ! »

Le projet « IL PARAIT QU'EUX », aujourd'hui largement plébiscité pour ses qualités artistiques et pédagogiques avec plus d'une centaine de projections (scolaires et tous publics), de nombreuses sélections et distinctions dans des festivals de cinéma au niveau régional, national ou international, près de 10 000 Élèves rencontrés lors de rencontre construite à la carte, a montré qu'il avait su toucher plusieurs formes de sensibilité.

Le projet 2014 /2015 est la poursuite de cette action citoyenne et proposera notamment, des rencontres construites « à la carte » (scolaires et adultes), afin de permettre à un public toujours plus large de réfléchir aux problématiques de discriminations et de préjugés, des nouvelles productions cinématographique et expositions, la 3ème Edition de son festival de cinéma et la co-organisation de la 5ème Edition du Forum scolaire Athégien .

### **Phase 1 : PROLONGEMENT DES CREATIONS AUDIOVISUELLES**

De Septembre 2014 à Septembre 2015

Cet aspect de l'action étant celui qui garantit la visibilité la plus large dans la lutte contre les discriminations, il se doit d'être régulièrement alimenté par des contenus de qualité en phase avec les questions de société.

Ces nouveaux épisodes traiteront de thématiques jusque-là peu abordées dans les productions cinématographiques de l'association :homophobie, victimisation, religion ou encore une vision caricaturale des migrations ...

### **Phase 2 : PROLONGEMENT DES CREATIONS VISUEL LES/EXPOSITION « C'EST PAS ! » (Partie Rédactionnelle)/ QUIZ INTERACTIFS**

D'Octobre 2014 à Octobre 2015

En 2013, l'association YA FOUËI a travaillé à l'élaboration du premier Volet d'une exposition intitulée «C'est pas ! », exposition qui met en scène des personnages dans des situations leur étant implicitement réservées en prenant le contre-pied des stéréotypes largement véhiculés par la société.

En 2014, est amorcé le second volet de la création de cette exposition avec la partie rédactionnelle. En termes de contenu, chaque nouveau panneau contiendra :

- Une reprise du visuel thématique.
- 4 ou 5 Paragraphes (courts textes) proposant des nouvelles pistes de réflexion et des informations sur le thème particulier que chaque panneau aborde (« Le poids de l'Apparence », « le cerveau a-t-il un sexe ? », « Idées reçues sur les migrants », « Qui se ressemble s'assemble », « Pourquoi Moi ? » etc...)
- Des extraits d'Interviews de spécialistes
- Des questions quiz liées à chaque panneau afin d'impliquer le public le plus jeune. Cette partie quiz présente sur le panneau sera prolongée par la création d'un petit livret quiz.

**Phase 3 : ORGANISATION D'UN FESTIVAL DE CINEMA CITOYEN contre les préjugés les discriminations et le racisme (3ème Edition) sur les territoires de la CALPE et de manière itinérante sur plusieurs autres villes du département de l'ESSONNE**

Aout 2014 à Janvier 2015 (Préparation)

Janvier - Février 2015 (Déroulement)

Date de l'événement : Du Lundi 12 au Dimanche 8 Février 2015

**Phase 4 : LES PROJECTIONS ET EXPOSITIONS / DEBATS SUR MESURE**

D'Octobre 2014 à Octobre 2015

1-Projections Jeunes Public projection partielle ou totale de la série IPQ pour un public de Collégiens/Lycéens/Maisons de quartier/SMJ. (80 séances de 1h / Territoire de la CCPE, du département et de la Région IDF)

2-Diffusion et mise à disposition des 2 expositions : « IL PARAÎT QU'EUX -Une histoire de lutte contre les préjugés » et « C'est Pas ! » (Scolaires ou Tout public) :

Ces diffusions d'exposition peuvent se faire à travers des séances animées par nos soins (Ateliers) ou en libre accès.

3-Projections/débats en soirée de la série complète (6 soirées) / Salles de cinéma/salles polyvalentes / public 12 / 99 ans.

4-Actions de sensibilisation (3 Forums ou colloques). Organisation et participation avec : Présentation de l'exposition et des films / Territoire de la CCPE du département et de la région IDF / Territoire National - Publics intergénérationnels et mixtes (Voir Phase 5 « Co-Organisation Forum Scolaire Athis pour description)

**Phase 5 :CO-ORGANISATION DU FORUM SCOLAIRE ATHEGIEN « IL PARAÎT QU'EUX » 5ème Edition**

De Juillet 2014 à Décembre 2014 (Préparation)

Décembre 2014 (Réalisation) En tant que Co-organisateur :

Ce forum mobilise tous les établissements scolaires, collèges et lycées de la ville (un peu plus de 800 élèves) et propose de participer à des ateliers variés abordant la thématique par différentes entrées (Projections, Expositions, Théâtre forum, Handisports, Initiation à la langue des Signes françaises etc...)

Les classes s'inscrivent librement aux programmes journaliers proposés. Certaines vont pouvoir dans ce cadre participer à 5 Ateliers différents.

**Phase 6-NOUVELLES INTERVIEWS DE SPECIALISTE SUR LA THEMATIQUE**

D'Octobre 2014 à Octobre 2015

Le travail de fiction sera complété par la réalisation de plusieurs interviews de spécialistes. Ces Interviews seront réalisées par les membres de l'association désireux de s'impliquer dans ce dispositif.

Un atelier « Jeunes Journalistes » permettra également aux plus jeunes participants de se confronter à la réalité journalistique et de s'informer de manière originale sur la problématique des discriminations.

**Phase 7-CREATION D'UN THEATRE FORUM A DESTINATION DES PLUS JEUNES**

D'Octobre 2014 à Décembre 2014

Grande ligne du dispositif et présentation de l'outil théâtre Forum:

Travail sur 8 trames de situations dont les thèmes seront principalement axés sur des problématiques de discriminations proche des jeunes.

L'équipe de « comédiens » sera composée de membre des services jeunesse de la ville d'Athis et de membre de l'association YA FOUEI des jeunes de la ville.

**Moyens mis en œuvre :**

1 salarié - 1680h consacrées au projet.

13 intervenants extérieurs (équipe technique cinéma, traducteur LSF...)

**Public(s) cible(s) :**

Un public mixte et intergénérationnel issu des différents quartiers en zone prioritaire de la ville et d'autres villes du Département, de la Région IDF.

Les jeunes 12- 25 ans des établissements scolaires et structures Jeunesse des villes d'Athis-Mons, Juvisy sur Orge et de Paray Vieille Poste, mais aussi du département, de la région IDF

Adultes retraités et actifs rattaché à des structures (centre sociaux, associations, services retraités....) des villes d'Athis-Mons, Juvisy sur Orge et de Paray Vieille Poste, mais aussi du département et de la région IDF.

Public intergénérationnel de cinéophile

Nombre de participant/e/s attendu/es :

Festival de courts-métrages :

2000 élèves des collèges et lycées de + 13 ans

350 personnes projections tout public

Nombre de destinataires attendu-e-s:

Projection Ateliers jeunes publics scolaire : 2400 pers

Diffusion des expositions jeunes public scolaire: 1500 pers

Diffusion des expositions tout public: 1500 personnes

Action de sensibilisation Forum et colloques : 2000 pers

Projections tout public en soirée : 600 pers.

#### Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier** : Hors CPRD

**CPER** : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achat matériel	7 267,00	9,44%
Location (matériel, camion, boîte postale)	3 445,00	4,47%
Prestations extérieures (Honoraires, réception, assurances, services bancaires)	24 330,00	31,60%
Communication, publicité (honoraires graphiste, frais d'impression)	3 388,00	4,40%
Transports et déplacements	1 940,00	2,52%
Frais postaux et télécommunications	650,00	0,84%
Frais de personnel	35 980,00	46,73%
<b>Total</b>	<b>77 000,00</b>	<b>100,00%</b>

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
ressources propres	6 750,00	8,77%
ACSE (EC)	11 000,00	14,29%
Région Ile de France	30 000,00	38,96%
-CG91 Mission citoyenneté et accès aux droits (8 000 Euros accordés / 12 000 Euros en attente))	20 000,00	25,97%
Intercommunalité CALPE	3 000,00	3,90%
Fondations (EC)	2 000,00	2,60%
Réserve parlementaire (EC)	4 200,00	5,45%
Ressources indirectes affectées (adhésions)	50,00	0,06%
<b>Total</b>	<b>77 000,00</b>	<b>100,00%</b>

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2014	30 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	7 200,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	12 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	15 000,00 €
	Montant total	34 200,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004046</b>
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : MOBILISATION DES ACTEURS/TRICES ASSOCIATIFS ET SENSIBILISATION DES FEMMES DANS LES QUARTIERS POUR MIEUX LUTTER CONTRE LES FORMES DE DISCRIMINATIONS</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	66 000,00 €	45,45 %	30 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>30 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 930-021-6574-102005-300  
10200504- Lutte contre les discriminations

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : FIAISM FEMMES INTER ASSOCIATION ISM  
 Adresse administrative : 21 TER RUE VOLTAIRE  
75011 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Thérèse AUCLAIR, Présidente

Date de publication au JO : 27 mai 1987

N° SIRET : 34930533400048

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement (CR46-14)

Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mars 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction administrative à la Région, le projet aura partiellement débuté lors du passage en commission permanente.

**Objectifs :**

Objectifs secondaires

En direction des acteurs/trices associatifs et leurs partenaires

- Former et outiller les acteurs/trices associatifs et leurs partenaires sociaux afin qu'ils soient en mesure d'accueillir les victimes supposées, de repérer les situations discriminatoires en référence aux textes de loi et d'orienter les victimes en s'appuyant sur des partenaires spécialisés.

-Encourager les acteurs/trices associatifs à prévenir les discriminations en interne (recrutement, gestion de la diversité), ...

- Accompagner les acteurs/trices associatifs et leurs partenaires sociaux à plus et mieux intégrer au sein de leurs actions la prévention contre toutes les formes de discriminations.
- Créer/consolider des dynamiques partenariales dans différentes localités de la Région, entre associations, autres structures de proximités, institutions ; et favoriser la transposition d'expériences entre les territoires touchés.

#### En direction des habitant-e-s des quartiers

- Sensibiliser les habitant-e-s sur le mécanisme visant à porter un jugement sur autrui sans le connaître et sur ses conséquences sur le vivre ensemble.
- Informer les habitant-e-s sur ce qui relève ou non de la discrimination afin d'éviter la victimisation et les informer sur leurs droits et les ressources à leurs dispositions.
- Recueillir leurs ressentis, leurs idées et points de vue, et encourager leur mobilisation pour la prévention contre les discriminations.

#### Objectifs opérationnels

##### En direction des acteurs/trices associatifs et leurs partenaires

- Sensibiliser, former, et outiller de nouveaux acteurs/trices associatifs et partenaires sociaux à la prévention et la lutte contre toutes les discriminations et poursuivre l'accompagnement des personnes déjà formées pour que ce combat reste d'actualité et qu'une réelle dynamique inter-associative soit effective.
- Systématiser la mutualisation autour de la lutte contre les discriminations au sein du réseau FIA, transposer les expériences entre les localités touchées, diffuser et enrichir notre base de ressources et documents en capitalisant les expériences et outils.

##### En direction des habitant-e-s des quartiers

- Animer des ateliers d'échanges et de jeux de rôles autour de la prévention et la lutte contre les discriminations et l'inégalité femmes-hommes.
- Poursuivre notre campagne de sensibilisation sur les discriminations, avec des manifestations collectives de sensibilisation d'envergure innovantes.
- Accompagner tout groupe d'habitant-e-s souhaitant s'investir dans cette lutte, quelque soit la forme d'expression (témoignages, théâtre, écriture, initiatives citoyennes, ...).

#### **Description :**

Phase 1 : Formations, accompagnement et mise en réseau des acteurs/trices

1er juillet 2014 à 1er juillet 2015

- Une formation initiale à Paris (ouverte aux différents départements franciliens), au siège de FIA (2jours)
- Une rencontre d'échanges et de formation continue avec l'ensemble des professionnel-le-s ayant suivi une formation de formateurs les années précédentes dans trois départements (75, 91 et 94) (1journée)
- Une formation sur l'accompagnement des femmes étrangères victimes de discriminations cumulées (2 jours)

#### Produits et résultats concrets attendus

- 15 à 20 acteurs/trices formé-e-s de la Région formées pour comprendre de quoi il s'agit, d'avoir des données sociologiques et statistiques, d'acquérir des informations juridiques, mieux saisir les enjeux de cette lutte et de développer des idées d'actions à mettre en place au sein de leur structure.
- La quarantaine d'acteurs/trices accompagné-e-s depuis 2010 originaires de toute la région Ile de France, bénéficieront d'un temps spécifique d'échanges, d'études de cas pratiques, de réactualisation de leurs connaissances et de réalisation d'outils, dans l'objectif également de favoriser les liens entre

eux/elles.

- 15 à 20 acteurs/trices formé-e-s de la Région formés et outillés afin d'être en mesure d'accueillir et orienter les femmes étrangères victimes de discriminations cumulées, et les accompagner dans leurs démarches d'insertion, d'autonomisation et de reconstruction.

#### Phase 2 : Mutualisation et diffusion d'outils PLCD

1er juillet 2014 à 1er juillet 2015

- Ateliers d'expérimentation et de mutualisation d'outils et d'étude de cas (2 séances)
- Manifestations collectives (dans deux localités différentes)
- Séances d'informations et de formation sur l'utilisation du livret d'outils produit en 2014 par FIA.

#### Produits et résultats concrets attendus

- 30 à 40 acteurs/trices bénéficiant des échanges d'outils et partageant leurs expériences
- 40taine de partenaires mobilisés et environ 150 professionnel-le-s sensibilisés dans deux localités différentes de la Région Ile de France
- L'ensemble des associations du réseau FIA en Ile de France bénéficiant d'un livret d'outils afin d'animer des ateliers auprès de leurs publics et de se prévenir des discriminations en interne.

#### Phase 3 : Sensibilisation et accompagnement des habitant-e-s dans les quartiers

1er juillet 2014 à 1er juillet 2015

- Manifestations collectives (dans deux localités différentes)
- Trois après-midi sportives et festives pour l'égalité
- Ateliers de sensibilisation et d'échanges avec les habitant-e-s autour du Vivre ensemble et de la lutte contre les discriminations et en particulier en raison de l'orientation sexuelle (5 à 10 séances dans l'année)
- Une cérémonie de valorisation des femmes des quartiers pour contribuer à changer de regard sur cette population

#### Produits et résultats concrets attendus

- Environ 200 habitant-e-s sensibilisés dans deux localités différentes de la Région Ile de France
- Une vingtaine de femmes valorisée dans un domaine (engagement, artistique, ou autre), et mise à l'honneur devant des habitant-e-s, des professionnel-le-s et des élu-e-s.
- Environ 70 habitant-e-s participant aux ateliers, investis donc dans des échanges, des jeux de rôles, ... obtenant des informations simples sur leurs droits et ce que dit la loi, et invités à réfléchir sur leurs propres représentations de l' « Autre »

#### **Moyens mis en œuvre :**

- Salariés de l'association : 2

dont emplois-tremplins Région Ile de France : 0

Un mi-temps et un quart-temps affectés à cette action (coûts totaux respectifs : 28 090€ et 11 508€) qui comprendraient l'organisation des formations, des vernissages, l'animation d'ateliers et des rencontres, la coordination des manifestations, ...

D'autres salariés seront mis à disposition, dont les coûts ne seront pas affectés au budget, car cela relève déjà de leurs actions au quotidien

- Intervenant-e-s extérieur-e-s : 7

Des formateurs et intervenants universitaires

- Bénévoles : Les associations membres de FIA impliqués dans ces actions, en concertation lors de réunions de réseau mensuels dans les départements du Val de Marne et de l'Essonne et lors de réunions ponctuelles pour les autres départements.

#### **Intérêt régional :**

Les actions portées par FIA permettent le renforcement des capacités des associations franciliennes de son réseau et leurs partenaires, qui, en maîtrisant différents outils mis à leur disposition par FIA et en se professionnalisant, deviennent progressivement des relais précieux des collectivités territoriales, notamment de la Région Ile de France, en déclinant des actions relevant de leurs politiques et de leurs orientations en matière de lutte et de prévention des discriminations.

De plus, FIA favorise fortement les échanges de pratiques, la transposition d'expériences et la mutualisation des outils et ressources d'une localité à une autre en Région Ile de France, afin de donner plus d'envergure et de poids à la prévention et lutte contre les discriminations et les inégalités femmes-hommes.

FIA participe également au changement de regard sur certains quartiers de la Région, en mobilisant tous les acteurs/trices, professionnel-le-s associatifs comme parfois les habitant-e-s eux-mêmes, pour agir contre les préjugés et les discriminations à l'égard de n'importe quels groupes sociaux et pour encourager le mieux vivre ensemble.

#### Public(s) cible(s) :

• Nombre de participant-e-s attendu-e-s : 100

• Nombre de destinataires attendu-e-s : 100

#### Localisation géographique :

- ESSONNE
- HAUTS DE SEINE
- VAL DE MARNE

**Contrat Particulier** : Hors CPRD

**CPER** : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
- Location de salles	3 000,00	4,55%
- Achat de prestation	5 600,00	8,48%
- Frais de communication/publicité	5 000,00	7,58%
- Rémunération intermédiaire	7 200,00	10,91%
- Transports et déplacements	1 300,00	1,97%
- Frais de réception	1 300,00	1,97%
- Frais postaux/télécommunication	2 000,00	3,03%
- Petites fournitures + administratives	1 000,00	1,52%
Frais de personnel	39 600,00	60,00%
<b>Total</b>	<b>66 000,00</b>	<b>100,00%</b>

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Ressources propres	1 000,00	1,52%
ACSE National	20 000,00	30,30%
Région Ile-de-France	30 000,00	45,45%
Département : Essonne	10 000,00	15,15%
- Commune : Evry	4 000,00	6,06%
Fonds privés BNP	1 000,00	1,52%
<b>Total</b>	<b>66 000,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2015	30 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2011	Lutte contre les discriminations	30 000,00 €
2011	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	15 000,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	30 000,00 €
2012	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	20 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	30 000,00 €
2013	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	15 000,00 €
2014	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	10 000,00 €
	Montant total	150 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004054</b>
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : BALADES URBAINES ACCESSIBLES EN IDF</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	16 000,00 €	50,00 %	8 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>8 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 930-021-6574-102005-300  
10200504- Lutte contre les discriminations

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : VIVACITES ILE-DE-FRANCE  
 Adresse administrative : 102 AVENUE MAURICE THOREZ  
94200 IVRY-SUR-SEINE  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Boniface N'CHO, Président

Date de publication au JO : 6 mai 2000

N° SIRET : 44156127100020

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 avril 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délai d'instruction administrative à la Région, le projet sera partiellemnt commencé lors du passage en commission permanente.

**Objectifs :**

Objectif principal :

Favoriser la mixité des publics et intégrer le handicap sous toutes ses formes à travers des balades urbaines accessibles

Objectifs secondaires :

- 1 – Transposer la démarche de mixité des publics en explorant et en investissant de nouveaux territoire : Ivry-sur-Seine et Fontenay-sous-Bois
- 2 - Sensibiliser les porteurs de projets EEU à la question du handicap et de la mobilité réduite et aux

solutions relatives à l'accessibilité des équipements publics

3 - Former les membres et partenaires du réseau à l'accueil des personnes à mobilité réduite, renforcer leur professionnalisme et le service rendu

4 - Créer des partenariats avec les secteurs du tourisme et du handicap afin de renforcer la prise en compte de la question de l'accessibilité

5 - Intégrer l'usage des TIC pour optimiser l'accessibilité d'une balade urbaine

6 - Enrichir la réflexion : capitaliser et essayer de nouvelles pratiques destinées à réduire les facteurs de discrimination en matière d'accessibilité

Objectifs opérationnels :

1-Co-construire avec des acteurs du handicap et du tourisme une balade urbaine accessible (parcours, thématique, contenu)

2-Evaluer le parcours, son accessibilité, la thématique de la balade après constitution d'un groupe test. Mise en place d'une balade-test.

3- Communiquer autour du projet (création plaquettes de communication, inscriptions)

4- Organiser/ Animer la balade officielle

5-Valoriser les expériences à partir d'outils numériques (tablettes numériques, smartphones, site internet). Création d'une fiche méthodologique sur les TIC et la BUA

6 – Organiser des ateliers d'échanges sur les problématiques de l'accessibilité aux activités EEU

### **Description :**

La balade urbaine\* : espace de sensibilisation, d'expression citoyenne, de rencontres

La balade urbaine est une « démarche » qui vise à apporter des clés de lecture et de compréhension sur la ville ; cette démarche vise et contribue au développement de l'esprit critique dans le but de favoriser la participation de tous les citoyens à la construction d'une ville durable.

Elle est un outil de découverte de la ville et de ses richesses, un espace d'expression citoyenne et d'échanges, de formation à la culture urbaine, de rencontres et de partages, de sensibilisation... éléments essentiels à la formation d'une culture de la participation à la vie de la cité, vecteur d'intégration pour tous.

Au travers d'une balade urbaine accessible, ils questionnent le rapport que chacun entretient avec la ville, avec ou sans handicap. Comment cet outil de lecture sur la ville peut-il se rendre accessible à tous ? Comment donner les clés de lecture de la ville à une personne en situation de handicap ? Il ne s'agit pas d'axer la balade uniquement sur le handicap, mais bien de tenir compte des besoins de chacun tout en préservant la mixité des publics.

- Balade Urbaine Accessible : un projet co-construit avec les acteurs locaux

Une balade urbaine se conçoit avec des partenaires, spécialistes des thématiques abordées afin d'enrichir le parcours et favoriser le croisement de regard. Ils privilégient le partenariat avec des acteurs locaux, les plus à même d'approfondir des sujets propres au territoire arpenté.

Dans le cadre d'une balade urbaine accessible, il est primordial, de créer des liens avec des acteurs locaux du handicap. Partager leur regard sur leur ville et tisser des liens entre des acteurs qui se ne côtoient que trop peu renforce le maillage territorial et la connaissance des uns envers les autres.

- Balade Urbaine Accessible et Numérique

Depuis 2010, à travers les expérimentations menées avec ses adhérents, Vivacités a pu tester l'intérêt d'utiliser les outils numériques (smartphone, GPS mobiles, tablettes et ses services de géolocalisation

associés) qui permettent de restituer l'ensemble du parcours, ses échanges et les contenus abordés.

Il est envisagé ainsi d'éditorialiser la balade tout en suscitant une approche participative en produisant des contenus multimédias (textes, photos, vidéos) in situ, en temps réel et en géolocalisation le parcours et afin de restitution et valoriser de la balade.

Ces outils permettent également d'interagir sur la trace numérique, même après l'action, grâce à la mise en ligne sur notre site internet.

#### Phase 1 – Avril 2014

- Pour Ivry : Définition avec l'association "Vigilance Handicap" du projet, du territoire à parcourir, des thèmes à aborder.

- Pour Fontenay-sous-Bois : Définition avec l'office du tourisme de Fontenay-sous-Bois du projet, du territoire à parcourir, des thèmes à aborder, des structures locales du handicap à rencontrer.

#### Phase 2 – Mai – Juillet 2014

- Réalisation du parcours, préparation de l'animation et des supports adaptés (supports numériques/pédagogiques-plans)

- Mise en place de 2 balades-test (une pour Ivry-sur-Seine) et une pour Fontenay-sous-Bois en présence des partenaires locaux et des personnes volontaires pour évaluer l'accessibilité du parcours

#### Phase 3 – Août 2014

- Réajustements selon le résultat des évaluations

#### Phase 4 – Août –Novembre 2014

- Communication

- Inscriptions

- 3 Balades officielles (1 à Ivry-sur-Seine et 2 à Fontenay-sous-Bois)

#### Phases 5 – Novembre 2014

- Evaluation

#### Phase 6 – Novembre 2014 – Février 2015

- Intégration de la balade urbaine au site BUA. Création carte numérique + présentation de la balade

#### Phase 2 – Février – Avril 2015

- Création fiche méthodologique : les TIC et les balades urbaines accessibles

#### **Moyens mis en œuvre :**

- Moyens humains :

- Salariés de l'association : 2

- chargé de projets pédagogiques

- chargé de communication dont emplois-tremplins Région Ile de France : 1

- Intervenant-e-s extérieur-e-s : 4

- 2 adhérents du réseau Vivacités Ile-de-France

- Ivry-sur-Seine : 1 personne de l'association Handicap Vigilance

- Fontenay-sous-Bois : 2 personnes => office du tourisme + service multimédia de la Ville

- Bénévoles :

- 1 personne supplémentaire par balades pour accompagner le groupe

- Moyens matériels et équipement :

- locaux de Vivacités IdF à Ivry/Seine – ordinateurs, imprimantes de l'association

**Intérêt régional :**

Le programme se développe au sein du réseau IdF

**Public(s) cible(s) :**

- Nombre de participant-e-s attendu-e-s : 2 groupes de 30 à 40 personnes

**Localisation géographique :**

- FONTENAY-SOUS-BOIS
- IVRY-SUR-SEINE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
- Intervention 2 adhérents réseau pour 3 balades urbaines accessibles	4 500,00	28,13%	Ministère Ecologie et Développement Durable et de l'Energie	4 000,00	25,00%
- Matériel et fourniture	1 000,00	6,25%	- Région Ile-de-France	8 000,00	50,00%
- Déplacements	500,00	3,13%	- Val-de-Marne (94)	1 500,00	9,38%
Charges de personnel	10 000,00	62,50%	Ville d'Ivry-sur-Seine	2 000,00	12,50%
Total	16 000,00	100,00%	Office de Tourisme Fontenay-sous-Bois	500,00	3,13%
			Total	16 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2014	8 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	9 000,00 €
2011	Education à l'environnement vers un développement durable	45 000,00 €
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	20 000,00 €

2012	Education à l'environnement vers un développement durable	45 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	15 000,00 €
2013	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2014	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	18 000,00 €
2014	Education à l'environnement vers un développement durable	10 000,00 €
2014	Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	40 000,00 €
	Montant total	252 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003876</b>
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS FAITES NOTAMMENT AUX MIGRANTS AGES</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	90 000,00 €	38,89 %	35 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>35 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 930-021-6574-102005-300  
10200504- Lutte contre les discriminations

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : FTCT - FEDERATION TUNISIENS  
CITOYENS DES 2 RIVES

Adresse administrative : 23 RUE DU MAROC  
75019 PARIS 19

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur GUEDOUAR Moncef, Président

N° SIRET : 32709759800079

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement (CR46-14)

Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012 et CR 20-13 du 21/06/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mai 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

**Objectifs :**

Objectif principal :

- Poursuivre les activités d'accompagnement individuel des victimes, et celles de formation et de sensibilisation des personnels et bénévoles, en partenariat avec des associations d'île de France
- Informer et orienter les personnes reçues dans le cadre des permanences existantes

Objectifs secondaires :

Faciliter l'accès aux droits des migrants âgé(e)s dans les domaines de la santé, la retraite y compris complémentaire, le logement, les démarches administratives utiles. Ces actions sont faites en collaboration avec les acteurs et actrices qui ont la charge de l'encadrement de la vie des vieux migrants (foyers de migrant(e)s ; hébergement et logement ; les caisses de sécurité sociale et d'assurance vieillesse ; ainsi que les personnes chargés de l'accès aux biens et services)

**Description :**

L'objectif des actions menées dans ce projet par la FTCT est de mettre en exergue les nouvelles formes de discriminations, et d'accompagner les victimes de ces discriminations.

C'est la raison pour laquelle, partant du nombre toujours croissant des immigré(e)s âgé(e)s fréquentant les permanences de l'association, cumulant parfois plusieurs critères de discriminations prohibées par la loi (âge, origine, état de santé, handicap, race, religion...), les permanences doivent pouvoir se tenir dans les foyers, les résidences sociales et lieux de fréquentation des vieux migrants

Le public visé principalement est les immigré(e)s âgé(e)s, plus vulnérables, parce qu'ils ou elles sont victimes d'un vieillissement précoce (50-60 ans) dû à des parcours professionnels pénibles, aux conditions de vie difficiles et dégradées, aux revenus faibles et aussi à l'isolement. En outre, une partie importante de cette population est en difficulté dans les domaines d'accès au logement, à la santé et surtout aux services publics.

## 1) Accueil

Permanence centrale : trois professionnels maîtrisant les aspects juridiques, sanitaires et socioculturels nécessaires à la lutte contre les discriminations.

Siège : 23 rue du Maroc – 75019 Paris

Cet accueil ciblé a lieu tous les mardis et jeudis

Permanences décentralisées, à raison d'une demi-journée mensuelle :

- Evry (91) : « Ici et là »
- Gennevilliers (92) : ATMF (Association des Travailleurs Maghrébins de France)
- Argenteuil (95) : ATMF
- Aubervilliers : UTIT (93)
- Paris 19ème Ici et là

Il s'agit d'instaurer un climat de confiance afin que les personnes immigrées âgées puissent exposer leurs demandes, savoir aller jusqu'au bout de leurs démarches, recevoir et comprendre l'information, être prêtes à dénoncer une situation, contester une décision.

Lors des permanences des concertations avec les participants sont menées en vue de l'amélioration de l'accueil. Ce constat est d'autant plus vrai qu'il s'agit de l'accueil d'un public confronté tout à la fois à des demandes multiples et complexes et à un fort sentiment de dévalorisation de sa parole et de son vécu.

L'accueil pourra se faire également dans les lieux de résidences collectives des personnes âgées (foyers Adoma notamment) à l'occasion de campagnes trimestrielles (tenue de stand dans les foyers Adoma ou Coallia sur des thématiques adaptées aux besoins des personnes immigrées âgées : retraite-ASPA, carte de résident).

Résultats attendus : Fréquence des échanges, Nombre de situations signalées, Diffusion d'informations, Mesure de la satisfaction, Partenariat mobilisé, Nombre de situations d'urgence traitées.

## 2) Accompagnement et orientation

Il se fait par écrit, par téléphone, et physiquement si nécessaire. Il est assuré par les permanences centrales et décentralisées tel que développé ci-dessus tous les mardis et jeudis

Il s'agit de faciliter l'accès aux services publics en accompagnant les migrants âgés dans leurs démarches administratives. En cas d'incompréhension pour cause de langue, d'illettrisme ou de handicap il faut s'assurer de la transmission efficace de l'information par la mobilisation d'un tiers qui peut être une autre personne âgée, un bénévole ou salarié de la FTCT ou de son réseau, éventuellement, assurer la traduction ou l'interprétation en langue arabe

Travail avec le réseau associatif notamment les associations membres de la FTCT d'Ile de France (Arts

et Cultures des Deux Rives (Ivry); Citoyennes des Deux Rives (Massy), l'Union des Tunisiens pour l'Action Citoyenne (Paris) ; ZEMBRA (Paris) ; Filigranes (Paris) ; UTIT (Aubervilliers) et Younga solidaires (Saint-Denis) AMF (saint-Denis) ; ATMF (Paris, Argenteuil, Gennevilliers) ; Association Démocratique des Tunisiens en France (Paris et Aubervilliers).

Ce travail se fait également en cas de nécessité en collaboration avec la ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, l'observatoire des droits à la santé des étrangers ; réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme ; migreurope ; Solidarité Laïque ; LDH. Il implique d'échanger régulièrement avec les institutions, les administrations fiscales et les caisses d'assurances maladie et de vieillesse.

### 3) Information collective

Des points d'informations dans les lieux de résidence, à la FTCT et dans les lieux d'activités /membres du réseau autour de la meilleure connaissance de ses droits pour mieux lutter contre les discriminations dans le domaine de la santé, du logement, de la retraite.

Fréquence : un minimum de quatre informations collectives par an

Lieux : Paris, Seine-Saint-Denis, Massy, Argenteuil, Aubervilliers Gennevilliers, Ivry –sur-Seine

Exemples de situations : refus de soins aux personnes titulaires d'AME, CMU ; Attentes abusives d'un logement social ; exigences des conditions d'attribution de l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées) et suspension du versement arbitraire ; reconstitution de carrière par la réclamation de justificatifs de travail auprès d'employeurs récalcitrants...

### 4) Formations des acteurs de foyers de migrants

Deux sessions de formations par an : une à la permanence centrale et une dans un foyer

Thèmes :

1ère année Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) : conséquences du rapport d'information de la mission parlementaire sur les immigrés âgés

2ème année Ivry (Val-de-marne): santé et couverture sociale

3ème année Massy (Essonne) : les systèmes de retraites

### Moyens mis en œuvre :

Equipe salariée : 1 responsable de l'action, 1 juriste, 1 animatrice santé

- 10 professionnels de foyers
- 40 Bénévoles des structures partenaires et des associations membres de la FTCT

### Public(s) cible(s) :

500 FEMMES ET HOMMES AGE(E) MIGRANTS ET TOUTE PERSONNE VICTIME DE DISCRIMINATION

### Localisation géographique :

- ESSONNE
- HAUTS DE SEINE
- SEINE SAINT DENIS

**Contrat Particulier** : Hors CPRD

**CPER** : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Location des locaux (quote-part)	22 000,00	24,44%
Frais de personnel	56 000,00	62,22%
Frais d'impression	5 000,00	5,56%
Achats matériel	5 000,00	5,56%
Déplacements	2 000,00	2,22%
Total	90 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
ACSE	30 000,00	33,33%
DAIC	15 000,00	16,67%
Région Ile de France	35 000,00	38,89%
Ville de Paris	10 000,00	11,11%
Total	90 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2014	35 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	50 000,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	35 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	35 000,00 €
	Montant total	120 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004042</b>
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : PREVENTION DES DISCRIMINATIONS ET EGALITE FEMMES HOMMES</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	26 500,00 €	45,28 %	12 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>12 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 930-021-6574-102005-300  
10200504- Lutte contre les discriminations

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : CIDFF 75 CENTRE D'INFORMATION SUR  
LES DROITS DES FEMMES ET DES  
FAMILLES

Adresse administrative : 17 RUE JEAN POULMARCH  
75010 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Agnès BOSSUET, Présidente

N° SIRET : 48937656600035

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement (CR46-14)

Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012 et CR 20-13 du 21/06/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

**Objectif :**

Contribuer à prévenir et à lutter contre les inégalités et les discriminations, notamment sexistes, par des actions de sensibilisation, d'information et de formation auprès du grand public et des professionnels

**Description :**

Il s'agit d'un projet de prévention des discriminations et de lutte contre les inégalités sur le territoire parisien, qui prendra la forme :

- 1) **D'animation des ateliers d'information collective destinés aux :**
  - a) *Femmes sourdes ou malentendantes*

L'action a été préparée dans le cadre d'un partenariat développé sur plusieurs années avec l'association Femmes Sourdes Citoyennes et Solidaires et élargie avec l'association « Bête à Bon Dieu ». Le constat a été fait que les femmes en situation de handicap ont un accès aux droits difficile du fait de leur handicap, y compris à l'écrit, et du peu d'accueil spécifique. Ces femmes peuvent ainsi subir situations de violences et de discriminations multi-critères du fait de leur handicap, de leur sexe, de leur orientation sexuelle mais aussi du fait de leur origine.

Moyens d'action :

2 ateliers sont proposés, sur 2 thématiques, selon les besoins exprimés par les participantes lors des ateliers et des besoins recensés par les professionnels. Exemples : droit des étrangers et les violences faites aux femmes, droit du travail, violences au travail (harcèlement moral et sexuel)...

Ces ateliers, d'une demi-journée, seront ouverts à toutes les femmes et en priorité aux femmes sourdes qui bénéficieront d'un interprétariat en langue des signes pris en charge par le CIDFF de Paris.

b) *Femmes en situation de précarité*

Moyens d'action :

2 ateliers seront proposés aux participantes en fonction des besoins recensés. Les thématiques pourront porter sur les violences faites aux femmes, le droit du travail, le soutien aux familles monoparentales en vue d'une meilleure insertion professionnelle.

c) *Jeunes âgés de 14 ans à 19 ans*

Moyens d'action :

Animation de 2 ateliers à destination de jeunes âgés de 14 ans à 19 ans, fréquentant des lycées, antennes jeunes, centre sociaux..., sur 2 thématiques au choix : «le contrôle et les violences dans les relations amoureuses » et les « inégalités femmes/hommes et lutte contre les discriminations ».

Les ateliers, d'une demi-journée, seront animés par les juristes du CIDFF à partir d'outils interactifs, reprenant les stéréotypes véhiculés par les jeunes et la société, afin de permettre un véritable échange avec ces derniers autour de ces questions tout en apportant les connaissances juridiques, en précisant les droits, les recours possibles et les professionnels qui peuvent aider.

## **2) Animation des sessions de formation à destination des professionnels de territoire parisien**

Il s'agit de proposer une formation juridique, comportant des apports tant théoriques, sociologiques que pratiques, sur l'égalité femmes/hommes et la prévention des discriminations à destination de professionnels divers tels que : professionnels de centres de formation, de l'insertion professionnelle, de centres sociaux, professionnels chargés d'accueil du public, travailleurs sociaux, éducateurs, juristes et autres professionnels.

La diversité des profils est source d'échanges et de développement de travail en partenariat.

Chaque session de formation, animée par 1 ou 2 juristes se décomposera en 2 ½ journées.

La 1ère portera sur l'historique de l'évolution du droit des femmes avec un focus sur l'égalité aujourd'hui dans différents domaines et un développement sur les fondements et mécanismes des inégalités et discriminations. La 2ème portera sur les recours juridiques possibles, tant au niveau civil que pénal, et les professionnels qui peuvent accompagner les victimes de discriminations ainsi que sur les outils possibles de prévention.

## **3) Animation d'une session de sensibilisation/formation à destination des bénévoles impliqués dans l'activité de l'association « Bête à Bon Dieu » auprès du public handicapé sourd**

Objectifs :

- sensibiliser les bénévoles de l'association dont des personnes sourdes ou malentendantes, à la question des stéréotypes, notamment sexistes, souvent à l'origine de situations d'inégalités et/ou de discriminations ou de violences chez les jeunes, les femmes en situation de handicap, de précarité, ....ou favoriser le questionnement des pratiques par la mise en évidence de représentations et de préjugés.

- permettre aux bénévoles de mieux appréhender et détecter les situations de discriminations, les freins, la législation en vigueur et les dispositifs existants afin de permettre un accompagnement et une orientation

de ces personnes vers le professionnel adapté par une connaissance du réseau francilien  
 - permettre la création d'un réseau partenarial sur le territoire, et la découverte d'outils possibles de travail

**Moyens d'action :**

Il s'agit de la conception, de la mise en place et de l'animation d'une session de sensibilisation et de formation d'une 1 journée répartie en 2x1/2 journées aux dates différentes en fonction de la disponibilité des bénévoles.

Cette formation est réservée à un groupe de professionnels dont certains sont en situation de handicap (sourds ou malentendants) intervenant auprès d'un public en situation de handicap également.

L'action sera réalisée à la Maison des associations du 14<sup>e</sup> ou au château Ouvrier dans le 14<sup>e</sup>me.

*Les frais de la préparation, de la mise en place et de l'animation de cette formation sont budgétisés par le CIDFF de Paris. L'action nécessite la présence des interprètes en langue de signes dont le coût est inclus dans le plan de financement du projet de Bête à Bon Dieu.*

#### **4) Mise en place d'une permanence d'information dans l'accès au droit pour les familles fréquentant l'association « Bête à Bon Dieu » en lien avec l'ADAPS:**

L'action a été préparée dans le cadre d'un partenariat développé avec l'association BABDP (Bête à bon dieu) à partir du constat que les personnes en situation de handicap, personnes sourdes ou malentendantes, ont un accès aux droits difficile du fait de leur handicap, y compris à l'écrit, et du peu d'accueil spécifique.

Depuis fin 2011, Bête à Bon Dieu Production a mis en place un accueil à la mairie du 14<sup>e</sup>me : l'ADAPS (accompagnement aux démarches administratives des personnes sourdes), pour l'aide dans les démarches d'état civil et en mairie, en partenariat avec la Ville de Paris.

L'équipe de l'ADAPS, constituée de permanents et de bénévoles de BâBDP, sans compétences juridiques, a constaté un besoin d'information pour les personnes sourdes, victimes d'inégalités et ou discriminations, disposant de peu de lieux d'informations juridiques notamment en droit de la famille.

Il s'agit donc de mettre en place une permanence d'accès au droit destinée aux familles sous forme d'entretiens individuels sur rendez-vous, une fois par mois.

*Le CIDFF de Paris inclut dans le BP du présent projet le coût du travail des personnes intervenant dans cette permanence. Bête à Bon Dieu Production a budgétisé dans son plan de financement le coût des interprètes en langue de signes*

#### **5) Participation au clip réalisé par l'association la Bête à Bon Dieu Production dans le cadre du partenariat avec le CIDFF**

Le clip a pour objectif de faciliter l'accès au droit prioritairement des femmes par la présentation de l'intervention du CIDFF de Paris les domaines juridiques qui seront choisis dans la phase préparatoire du clip.

*Le CIDFF budgétise dans sa demande de subvention le coût de la préparation des contenus et de participation au tournage (L'association Bête à Bon Dieu Production budgétise le coût de la réalisation du clip).*

#### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : 4 juristes, salarié(e)s du CIDFF de Paris avec appui du secrétariat et de la direction (effectif rémunéré dans le budget de l'action)

dont emplois-tremplins : 1

#### **Intérêt régional :**

Contribution à l'amélioration des connaissances des professionnels et des publics en matière de l'égalité, de prévention et de lutte contre les discriminations par la préparation et/ou mise en place des actions de sensibilisation et de formation des acteurs et des publics. Ce projet s'inscrit pleinement dans le cadre de la

politique régionale de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la politique intégrée de lutte contre les discriminations en référence au rapport relatif à la politique régionale pour l'égalité réelle et contre les discriminations en Ile de France

**Public(s) cible(s) :**

- Nombre de participant/e/s attendu/es :170  
dont femmes/ hommes : 65% de femmes , 35% d'hommes

**Localisation géographique :**

- VILLE DE PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achat et location de matériel	1 300,00	4,91%
Frais d'interprétariat en langues des signes	900,00	3,40%
Locations	1 970,00	7,43%
assurances	100,00	0,38%
Communication, publicité	1 000,00	3,77%
Transports et déplacements	150,00	0,57%
Alimentation, réceptions	350,00	1,32%
Frais postaux et télécommunications	250,00	0,94%
Documentation	200,00	0,75%
Petites fournitures	120,00	0,45%
Entretien, réparations	340,00	1,28%
Frais de personnel	19 820,00	74,79%
<b>Total</b>	<b>26 500,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Préfecture-Droits des femmes (accordé)	7 000,00	26,42%
Région Ile-de-France	12 000,00	45,28%
Département de Paris(accordé)	3 500,00	13,21%
Mairie de Paris (accordé)	4 000,00	15,09%
<b>Total</b>	<b>26 500,00</b>	<b>100,00%</b>

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	12 000,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Lutte contre les discriminations	8 000,00 €
2011	Action de prévention et de sécurisation - Sécurité - Justice - Prévention	10 000,00 €

2012	Soutien à la prévention	10 000,00 €
2012	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	14 578,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	10 000,00 €
2012	Egalité femmes-hommes	7 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	10 000,00 €
2013	Egalité femmes-hommes	8 000,00 €
2013	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	8 959,00 €
2013	Soutien à la prévention	10 000,00 €
2014	Soutien à la prévention	9 000,00 €
2014	Egalité professionnel entre les femmes et les hommes	9 312,00 €
	Montant total	123 849,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004047</b>
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : LES FEMMES HANDICAPEES, ACTRICES DE LA DIVERSITE</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	65 531,00 €	48,83 %	32 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>32 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 930-021-6574-102005-300  
10200504- Lutte contre les discriminations

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : FEMMES POUR LE DIRE FEMMES POUR AGIR  
 Adresse administrative : 16 RUE EMILE DUCLAUX  
75015 PARIS 15  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame MAUDY PIOT, Présidente

N° SIRET : 45019561500015

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012 et CR 20-13 du 21/06/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 mai 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction administrative de la Région, le projet sera partiellement engagé lors du passage en commission permanente

**Objectifs :**

Objectif principal :

Lutter contre la double discrimination du genre et du handicap

Objectifs secondaires :

- Faire connaître les auteur-e-s handicapé-e-s et celles/ceux, valides, écrivant sur le handicap
- Questionner les représentations du handicap sous la double approche de la singularité et de la diversité
- Ouvrir un espace de parole pour que s'établisse le dialogue entre femmes et hommes et entre personnes handicapées et personnes valides
- Publier les actes du colloque (en noir et audiolivre)

Objectifs opérationnels :

Accessibilité totale des lieux et des débats (traduction en LSF, vélotypie, boucle magnétique, programmes en Braille et en caractères agrandis sur demande lors de l'inscription, accompagnement par des bénévoles)

**Description :**

Phase 1 : FEUILLES D'AUTOMNE - Logistique

Avril – Juin 2014

Recherche d'une salle accessible, réservation des prestataires pour l'accessibilité des débats, recherche de financements. Contact avec les intervenant-e-s, la marraine/le parrain, les auteur-e-s

Phase 2 : FEUILLES D'AUTOMNE - Communication

Mai – Septembre 2014

Envoi des invitations par courriel et par courrier, dossier de presse, communiqué de presse, création affiche et invitation, mobilisation des bénévoles, création du formulaire d'inscription en ligne

Phase 3 : FEUILLES D'AUTOMNE

Septembre – Octobre 2014

Gestion des inscriptions et des besoins spécifiques pour les personnes porteuses de handicap, création du questionnaire d'évaluation, tenue des Feuilles d'automne

**Moyens mis en œuvre :**

• Moyens humains :

- Salariés de l'association : 1 (assistante de la présidente) 0,3 ETP annuel pour les Feuilles d'automne et 0,25 ETP annuel pour le colloque dont emplois-tremplins Région Ile de France : 1

- Intervenant-e-s extérieur-e-s : estimations Feuilles d'automne : environ 60 auteur-e-s, 18 intervenant-e-s (conférence, table ronde et prestataires en accessibilité)

Prestataires en accessibilité : traductrices/teurs en LSF, vélotypiste

Colloque : 16 intervenant-e-s

- Bénévoles : 35 environ par manifestation (préparation et accueil et accompagnement le jour de la manifestation).

• Moyens matériels et équipement :

Location de salles accessibles

Installation d'une boucle magnétique provisoire pour les personnes malentendantes appareillées (si la salle n'en est pas équipée)

Impression des programmes en braille

Supports visuels de communication (banderoles, kakémonos...)

**Intérêt régional :**

Sensibilisation du public francilien à la double discrimination femme et handicap

**Public(s) cible(s) :**

Nombre de participant-e-s attendu-e-s :350 et +

**Localisation géographique :**

- DEPARTEMENT DE PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
- Location de salles	15 000,00	22,89%
- Frais d'impression	5 465,00	8,34%
- Accessibilité : boucle magnétique	1 600,00	2,44%
- Accessibilité : vélotypie	4 450,00	6,79%
- Accessibilité : LSF	3 600,00	5,49%
- Programmes en Braille	100,00	0,15%
- Frais de déplacement	1 200,00	1,83%
- Frais d'hébergement	600,00	0,92%
- Réception et restauration	2 050,00	3,13%
- Captation vidéo	2 300,00	3,51%
- Décoration salle	150,00	0,23%
- Frais indirects	29 016,00	44,28%
<b>Total</b>	<b>65 531,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Ressources propres	4 040,00	6,17%
Etat: culture (En cours)	6 000,00	9,16%
Région Ile-de-France	32 000,00	48,83%
Commune de Paris (Acquis)	9 000,00	13,73%
Entreprises et fondations d'entreprise (Acquis)	6 301,00	9,62%
Ressources indirectes affectées Collectes et cotisations	8 190,00	12,50%
<b>Total</b>	<b>65 531,00</b>	<b>100,00%</b>

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2015	32 000,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**
**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Etablissements et services d'accueil de jour pour personnes sans abri, femmes en difficulté et familles demandeuses d'asile ou réfugiées	59 344,00 €
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	23 000,00 €
2012	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	4 500,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	35 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	25 000,00 €
2014	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	4 900,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>151 744,00 €</b>

### 2.1.2. Projets « égalité femmes-hommes »

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004584</b>
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : ACTIONS DE SENSIBILISATION SUR LES INEGALITES FEMMES/HOMMES, LES DISRIMINATIONS ET LES VIOLENCES SEXISTES</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (CR46-14)	56 680,00 €	34,72 %	19 680,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		19 680,00 €

**Imputation budgétaire :** 930-021-6574-102005-300  
10200504- Lutte contre les discriminations

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : L'ESCALE  
 Adresse administrative : 48 AVENUE GABRIEL PERI  
 92230 GENNEVILLIERS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Hélène GALLET, Présidente

N° SIRET : 39257319200037

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012 et CR 20-13 du 21/06/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juillet 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

**Objectifs :**

- Prévenir les discriminations et les violences envers les femmes
- Déconstruire les représentations et les stéréotypes sexistes

**Description :**

Le projet a pour objectif de prévenir les discriminations et les violences envers les femmes. Il s'adresse à 3 publics :

- 1- les jeunes (scolarisés ou non)
- 2- les femmes participant aux actions des centres sociaux-culturels
- 3- le grand public

1-Auprès des jeunes, scolarisés ou non du Nord 92 : 88 séances réparties durant l'année scolaire dont 10 hors établissements scolaires (dans le cadre d'ateliers d'aide aux devoirs)

Méthodologie : utilisation de différents outils (film, brainstorming) en lien avec les équipes éducatives et selon les âges concernés, de la classe de 6ème à la classe de 3ème sur 2 séances minimum par groupe mixte de 10 à 15 élèves

2-Auprès des femmes, 4 séances par groupe (6 au total) dans les villes de Gennevilliers, Asnières, Colombes, Villeneuve la Garenne, Nanterre. Chaque groupe de 15 femmes maximum sera animé par 2 salariées sur 4 séances portant sur la déconstruction des stéréotypes et les violences.

3-Auprès du grand public, 6 séances pour des actions le 25 novembre et le 8 mars.

A l'occasion du 8 mars et du 25 novembre, l'Escale organise avec les partenaires de chaque commune des actions ouvertes à tous sous forme de théâtre forum, pièce de théâtre, ciné débat, marches dans les villes pour mobiliser autour de la lutte contre les violences et les inégalités femmes hommes.

Résultats attendus :

Sensibilisation de 800 à 900 jeunes, 360 femmes et 400 à 500 personnes « tout public »

Mobilisation des partenaires (CLSPD, clubs de prévention, Centres sociaux, associations, services des communes et du Conseil Général.)

### **Phase 1-Préparation des actions**

Juillet 2014 – Octobre 2014

Préparation des outils, fiche d'évaluation, rencontre avec les équipes éducatives ou des centres socioculturels, réunions avec les chargé-e-s de prévention ou des droits des femmes dans les communes L'Escale est membre de la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF) et dispose d'une base de données d'outils utilisés dans différents établissements scolaires. Les outils développés sont les suivants : expression libre sur la perception de la féminité et de la masculinité, baromètre des valeurs, jeux de rôles, projection de films et de DVD, participation à du théâtre et spectacles, documents élaborés à partir de publicité ou de catalogues de jouets, jeux de l'oie sur les droits des femmes... Ces outils sont élaborés et revus par l'équipe de l'association.

### **Phase 2-Déroulement des actions de sensibilisation**

Octobre 2014 – Juin 2015

-2 actions par semaine pour les collégiens

Il est proposé de poursuivre les actions dans les établissements scolaires déjà touchés par les actions de l'association :

- collège Van Gogh à Clichy
- collège Guy Môquet à Gennevilliers
- collège Gay-Lussac et Jean-Baptiste Clément à Colombes
- collège Pompidou à Villeneuve la Garenne.
- jeunes des ateliers « aide aux devoirs » du Nouveau Monde et du club des chardons à Asnières

-4 séances avec 6groupes de femmes de 2 à 3 heures

Animation auprès de groupes de femmes portant sur l'histoire des droits des femmes (jeu de l'oie), la déconstruction des stéréotypes (publicités, catalogues de jouets..), les violences et leurs conséquences sur les enfants, l'estime de soi et bilan

-6 actions collectives auprès du public dans 4/5 communes : séance de 2 à 3 heures

Pour ces actions, les partenaires des CLSPD de Gennevilliers, et Colombes seront mobilisés, le PAD et la maison des femmes à Asnières, le Nouveau Monde à Villeneuve la Garenne, la Maison de la Prévention à Clichy

**Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : 2 Salariés de l'association chargées de prévention (4 heures par action x 1.5 personne-30 euros par heure)

200 heures de préparation, rencontres, bilan.

Personnel administratif et d'encadrement : 55 euros par heure pour 40 heures de préparation, rencontres partenaires, bilan

#### Intérêt régional :

Les chiffres du 3919 (numéro d'écoute national Violences Conjugales info) montrent un grand nombre d'appels de victimes de la région. Les actions de sensibilisation auprès des jeunes participent à la lutte contre les inégalités et les violences.

#### Public(s) cible(s) :

Nombre de participant/e/s attendu/es : 800 à 900 jeunes

360 femmes

400 à 500 personnes: public/centre socio-culturels

#### Localisation géographique :

- ASNIERES-SUR-SEINE
- CLICHY
- COLOMBES
- GENNEVILLIERS
- VILLENEUVE-LA-GARENNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Fournitures administratives	160,00	0,28%
Loyer (quote-part)	160,00	0,28%
Animation-spectacle	6 000,00	10,59%
Frais de télécommunication-documentation	380,00	0,67%
Déplacements, missions et réceptions	980,00	1,73%
Frais de personnel	49 000,00	86,45%
Total	56 680,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Préfecture ASP (accordé)	18 000,00	31,76%
Région Ile de France	19 680,00	34,72%
Communes du 92 (accordé)	19 000,00	33,52%
Total	56 680,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	19 680,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2011	Etablissements et services d'hébergement pour personnes sans abri, femmes en difficulté et familles demandeuses d'asile ou réfugiées	23 516,00 €
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	6 780,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	12 709,50 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	10 000,00 €
2012	Actions de protection et d'accompagnement des publics fragiles	17 700,00 €
2012	Soutien à la prévention	2 000,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	14 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	10 000,00 €
2013	Actions de protection et d'accompagnement des publics fragiles	10 000,00 €
2014	Actions de protection et d'accompagnement des publics fragiles	12 000,00 €
	Montant total	130 705,50 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004610</b>
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LES VIOLENCES DES TRANSGENRES ET FEMMES ISOLEES DANS LA SOCIETE</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (CR46-14)	36 300,00 €	43,80 %	15 900,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		15 900,00 €

**Imputation budgétaire :** 930-021-6574-102005-300  
10200504- Lutte contre les discriminations

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : PREVENTION ACTION SANTE TRAVESTIS  
TRANSSEXU

Adresse administrative : 94 RUE LA FAYETTE  
75010 PARIS 10

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame ANDREE LOUISE POMMARAT, Présidente

N° SIRET : 41777788500019

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (CR46-14)  
Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012 et CR 20-13 du 21/06/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 août 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

**Objectifs :**

Lutter contre la violence, les discriminations liées à l'identité de genre, à l'orientation sexuelle, à l'origine, à la pathologie grave (VIH/SIDA) et au handicap des femmes et des transgenres.

Objectifs secondaires :

Améliorer les conditions de vie des transgenres diminuant la morbidité (agressions, viols, prostitution liée à l'exclusion du travail logement et l'éducation. Promouvoir l'accès à la santé et aux soins.

**Description :**

- 1) Accueillir, écouter et soutenir les trans et femmes isolées dans un contexte de violence ou discrimination et de détresse.

L'utilisateur qui a été confronté à une violence, à une discrimination, ou à une détresse, est reçu en entretien individuel par la directrice ou l'assistante sociale. Un dossier est ouvert permettant son identification et des entretiens réguliers lui sont proposés pour faire un point sur sa situation. Une orientation est ensuite envisagée, avec son accord, vers une équipe médicale compétente (psychologue, médecin...), une équipe judiciaire (police) pour un possible dépôt de plainte. L'équipe, composée de l'agent d'accueil, de la médiatrice de santé, de l'assistante sociale et de la coordinatrice, accueille, écoute, informe et identifie les demandes pour mieux orienter et entamer en accord avec le bénéficiaire un suivi médico-social global.

- 2) Informer et sensibiliser la population concernée sur leurs droits sociaux.

Des dépliants sont distribués dans le bus de prévention (pendant les tournées de prévention), dans les locaux de l'association ou lors de manifestations (Solidays, journée des associations).

- 3) Assurer la médiation des actes entrepris dans le cadre de l'accès au droit (dans les structures sanitaires et sociales et administratives) ainsi qu'un accompagnement aux services juridiques, aux commissariats...

- 4) Mise à jour et entretien de la base de données déjà existante au sein de l'association. Cette base de données recense toutes les données qualitatives et quantitatives ainsi que les informations relatives aux discriminations. Cette base permettra d'évaluer méthodologiquement les indicateurs de processus, d'activité et de résultat

- 5) Assurer un suivi régulier par une assistante sociale et selon le cas par un psychologue.

- 6) Mise en place d'ateliers de formation (langue française, couture, informatique de base, arts plastiques). Les ateliers sont assurés dans les locaux de l'association par des bénévoles.

### **Méthodologie :**

Une évaluation du besoin est établie en accord avec l'utilisateur. Un dossier de suivi est ouvert quand il s'agit d'un-e nouvel-le usager-ère. Un plan de suivi se met en place, établissant les étapes du processus d'aide, qui implique souvent la participation de toute l'équipe pluridisciplinaire : l'assistante sociale, la médiatrice culturelle et de santé, la mise en relation avec un des avocats de la permanence de conseils juridiques pour un premier conseil et selon le cas entamer une procédure juridique.

Le processus d'ouverture de droits se met en place (souvent ces personnes sont éloignées des institutions comme la CPAM, CAF, Pôle Emploi etc.) qui commence par l'accès à la santé (aide médicale d'Etat ou CMU). Cette procédure est facilitée par la permanence hebdomadaire de la CPAM dans les locaux de l'association.

### **Moyens mis en œuvre :**

- Salariés de l'association : 1 responsable du projet, 1 assistante sociale, 1 médiatrice culturelle de santé publique, 2 agents d'accueil, soit l'équivalent de 1.90 ETP.

Bénévoles : 2 avocats, 1 psychologue

### **Public(s) cible(s) :**

Nombre de participant-e-s attendu-e-s :65

Nombre de destinataires attendu-e-s file active : 1043 :

### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER** : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Fournitures administratives	1 000,00	2,75%
Autres fournitures	5 000,00	13,77%
Autres services extérieurs (frais de comptabilité, télécommunications, frais postaux)	1 690,00	4,66%
Frais de personnel	28 610,00	78,82%
Total	36 300,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Région IDF	15 900,00	43,80%
Ville de Paris (en attente)	14 000,00	38,57%
ASP (accordé)	6 400,00	17,63%
Total	36 300,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	15 900,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	23 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	18 000,00 €
	Montant total	41 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004722</b>
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : UN CHEMIN VERS L'EGALITE</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (CR46-14)	14 400,00 €	48,61 %	7 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		7 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 930-021-6574-102005-300  
10200504- Lutte contre les discriminations

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ARCHIPELIA  
 Adresse administrative : 17 RUE DES ENVIERGES  
75020 PARIS 20  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Chantal RADER, Présidente

N° SIRET : 43300654100026

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012 et CR 20-13 du 21/06/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 août 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

**Objectifs :**

- Mettre en débat les questions d'égalité entre les femmes et les hommes avec les habitant-e-s du quartier
- Renforcer la place des femmes dans l'espace public
- Comprendre et prendre conscience des situations générées par les inégalités : violences, sexisme, assignations...
- Capitaliser des propositions d'actions pour contribuer à l'égalité sur le quartier.

Dans la suite des actions menées en 2012 et 2013, l'objectif est de poursuivre l'animation des débats mixtes et non mixtes tout au long du processus du théâtre forum et des ateliers d'écriture.

En garantissant la participation des hommes et des femmes, il s'agit de favoriser, stimuler une négociation participative.

**Description :**

Le théâtre forum est un outil efficace pour réfléchir, se questionner et générer une dynamique de changement auprès d'un public large tant dans la mixité genrée, sociale, culturelle et intergénérationnelle. Déjà utilisé en 2011, 2012 et 2013, le théâtre forum a eu des effets favorables en termes de réflexion et d'actions positives des habitant-e-s et de l'équipe de professionnel-le-s du centre social.

Le processus est d'avancer par étapes, par atelier, afin de permettre aux nouveaux participants de se familiariser avec l'outil, afin à terme, de construire des maquettes théâtralisées destinées à être débattues lors d'une séance publique ultérieure.

Plusieurs groupes seront invités à participer : le groupe de femmes des Lundis Femmes Solidaires, des apprenantEs des ateliers socio-linguistiques, femmes et hommes adhérents de l'association Archipélia et habitant-tes du quartier, femmes et hommes de l'association Relais de Ménilmontant, des jeunes filles et jeunes hommes de Feu Vert, Antennes Jeunes et d'autres jeunes filles et garçons repérés lors des animations de rue.

L'autre étape est de poursuivre le projet avec l'auteure Elsa Solal autour d'ateliers d'écriture et de la rédaction d'une lettre collective à Olympes de Gouges, en dressant l'état des lieux de la société d'aujourd'hui du point de vue de l'égalité.

Des visites au Musée Carnavalet compléteront et enrichiront l'appréhension de la question.

La stratégie est d'appuyer ce projet par des allers-retours concernant les droits et la connaissance des lois grâce au partenariat avec le CIDFF (centre d'information sur le droit des femmes et des familles) et par l'utilisation de ressources existantes (Centre Hubertine Auclert, Les P'tits égaux, Guide de ressources pour l'égalité filles, garçons, Guide pratique pour une éducation non sexiste d'Adéquations, « l'Educ' pop' en Ile de France »- CRAJEP Ile de France)

**Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : 1 animatrice médiatrice salariée d'Archipelia, cout / horaire / brut chargé : 35 euros :  
Nombre d'heures total pour toute la durée du projet : 170 heures.

- Intervenant-e-s extérieur-e-s : 1 avocat du CIDFF ; 1 professionnelle du PAD (point d'accès aux droits) du 20° arrondissement. 1 intervenante comédienne de la compagnie Les Arts à Palabres pour les ateliers et séance de théâtre forum publique, prestations de 4000 euros. 1 intervenante Auteure écrivaine, pour l'action ateliers écriture, prestations de 1500 euros.

**Public(s) cible(s) :**

- Nombre de participant/e/s attendu/es : 45 habitant-e-s du quartier Piat-Envierges-Faucheur

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Prestations extérieures	6 400,00	44,44%
Fournitures administratives	200,00	1,39%
Alimentation	100,00	0,69%
Loyer et charges locatives (quote-part)	700,00	4,86%
Publicité, publication	500,00	3,47%
Documentation	200,00	1,39%
Transports	200,00	1,39%
Frais postaux et frais de télécommunications	100,00	0,69%
Frais de personnel (quote part affectée au projet)	6 000,00	41,67%
Total	14 400,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Ressources propres	300,00	2,08%
ASP Emploi aidé (accordé)	3 600,00	25,00%
Région Ile de France	7 000,00	48,61%
Ville de Paris (accordé)	3 000,00	20,83%
Conseil de quartier (en cours)	500,00	3,47%
Total	14 400,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	7 000,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien aux acteurs associatifs à ancrage territorial (S3AT) - Appel à projets services et usages numériques - Fonctionnement	14 552,00 €
2011	Soutien aux acteurs associatifs à ancrage territorial (S3AT) - Appel à projets services et usages numériques - Investissement	12 512,00 €
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	3 000,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	4 500,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	4 500,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	5 000,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	5 000,00 €
2013	Soutien à la prévention	3 500,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	4 300,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	5 000,00 €
2014	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	5 000,00 €
	Montant total	70 364,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004612</b>
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : L'EGALITE HOMMES-FEMMES, CE N'EST PAS DU CINEMA</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (CR46-14)	9 540,00 €	50,00 %	4 770,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>4 770,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 930-021-6574-102005-300  
10200504- Lutte contre les discriminations

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : CENTRE SOCIAL DU BAS CLICHY  
L'ORANGE BLEUE

Adresse administrative : 22 ALLEE FERNAND LINDET  
93390 CLICHY-SOUS-BOIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Martine RAGON, Présidente

N° SIRET : 48048335300029

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (CR46-14)  
Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012 et CR 20-13 du 21/06/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 septembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

**Objectifs :**

Le Centre Social l'Orange Bleue souhaite accompagner les enfants accueillis au Centre de Loisirs de la structure, pendant une année, en leur proposant un projet autour d'ateliers de sensibilisation et de saynètes filmées.

Les objectifs visés sont :

- encourager le débat et la réflexion des enfants sur les rapports entre hommes et femmes
- favoriser la créativité des enfants sur le thème de l'égalité hommes/femmes par le biais de la réalisation d'un court métrage constitué de plusieurs saynètes

**Description :**

Face à l'intégration des stéréotypes de genre dès le plus jeune âge, le projet « L'égalité hommes/femmes, c'est pas du cinéma ! » s'adresse aux enfants âgés de 6 à 12 ans en cherchant à déconstruire les représentations sociales qui conduisent à reproduire les discriminations.

Dans le cadre de son Centre de Loisirs, le Centre Social l'Orange Bleue souhaite accompagner les enfants à l'appropriation de la notion d'égalité hommes/femmes et à favoriser leur expression et leur créativité sur ce thème. Pendant 10 mois, et en partenariat avec d'autres acteurs associatifs, l'association mettra en place des ateliers de sensibilisation ludiques à destination du jeune public qui créera un court métrage constitué de plusieurs saynètes écrites et jouées par les enfants. Cette réalisation sera ensuite diffusée auprès des familles adhérentes du Centre Social mais aussi des partenaires locaux associatifs et municipaux, ainsi que des habitants, afin de promouvoir l'égalité hommes/femmes. L'ensemble de ce processus, de la sensibilisation à la diffusion du court métrage, tend à l'atteinte d'une société plus juste pour les générations futures pour qui, l'égalité hommes/femmes est un enjeu sociétal majeur.

Durant cette période, le projet se développera en trois phases distinctes, comprenant au total quinze ateliers allant de la sensibilisation au tournage du court métrage, en passant par l'écriture des scènes et la réalisation de sorties.

La phase initiale du projet aura lieu entre septembre et octobre 2014. Elle s'attachera à présenter le projet à l'ensemble des enfants fréquentant le Centre de Loisirs. Puis, des actions de sensibilisation à l'égalité hommes/femmes à travers des jeux et des débats collectifs seront mises en place.

La seconde phase recouvre un aspect plus pratique de la création des saynètes constituant le court métrage avec le démarrage des ateliers d'écriture, tout en conservant son approche ludique avec des ateliers jeux, le visionnage du film « Billy Elliot » et des sorties en lien avec le thème de l'égalité de genre comme la rencontre avec un-e délégué-e du Défenseur des Droits de la Maison de la Justice et du Droit de Clichy-sous-Bois, qui répondra aux questions des enfants.

L'écriture des textes constituera une part importante de cette période entre novembre 2014 et février 2015. Accompagnés des animateurs du Centre de Loisirs et d'un intervenant extérieur, qui pourrait être l'association La Fabrik, les participants inventeront des situations et des dialogues, qu'ils répéteront et joueront par la suite. Ensuite, aura lieu le tournage des saynètes, puis le montage. Ce dernier ne fera pas l'objet d'un atelier et sera effectué par le personnel du Centre Social l'Orange Bleue et l'association accompagnant le processus de création du court métrage.

Concernant la dernière phase du projet, celle-ci va se concentrer sur la diffusion du court métrage comme outil de sensibilisation. Dans un premier temps, il sera diffusé auprès des enfants eux-mêmes et de leurs familles, puis à un plus large public au sein de la salle de spectacle municipale : le Chapiteau de la Fontaine aux Images à Clichy-sous-Bois. En effet, lors de cette phase du projet, les acteurs locaux associatifs et municipaux ainsi que les habitants clichois seront conviés à venir visionner le court métrage réalisé par les enfants et le making-of du projet ainsi qu'à participer à une conférence débat sur le thème de l'égalité hommes/femmes.

### **Moyens mis en œuvre :**

-4 salariés du centre social : Responsable du Centre de Loisirs du Centre Social l'Orange Bleue, Un animateur du Centre de Loisirs, le Coordinateur du Secteur Enfance, le Chargé de Développement Local.

-Intervenants extérieurs : association EthnoArt, La Fabrik

-Partenaires

Le Chapiteau de la Fontaine aux Images est un théâtre implanté à Clichy-sous-Bois qui propose une programmation artistique et soutient les initiatives sociales et solidaires qui œuvrent, entre autres, à la lutte contre les discriminations. Il sera le lieu de diffusion à plus grande échelle du court métrage et du making-of issus du projet.

**Public(s) cible(s) :**

Nombre de participant/e/s attendu/es :

Lors de la première phase du projet, les ateliers débats et de sensibilisation s'adresseront à tous les enfants accueillis au Centre de Loisirs, soit environ 35 enfants. Ensuite, un groupe de 15 enfants sera constitué pour les ateliers d'écriture jusqu'au tournage, afin que le public puisse être accompagné au mieux dans ce long processus.

Diffusion aux enfants et parents du Centre de Loisirs du Centre Social l'Orange Bleue : 25 personnes  
Diffusions aux habitants et acteurs locaux : 35 personnes

**Localisation géographique :**

- CLICHY-SOUS-BOIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Prestations extérieures	5 350,00	56,08%	Région IDF	4 770,00	50,00%
Achat (alimentation, matériel, fournitures administratives)	750,00	7,86%	-Communauté d'Agglomération de Clichy-sous-Bois/Montfermeil (accordé)	3 180,00	33,33%
Transports et déplacements	350,00	3,67%	CAF (accordé)	1 590,00	16,67%
Services extérieurs (assurance, entretien/réparation, locations immobilières, frais postaux et télécommunications)	189,00	1,98%	Total	9 540,00	100,00%
Frais de personnel	2 901,00	30,41%			
Total	9 540,00	100,00%			

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2014	4 770,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Jardins solidaires en Ile de France	1 025,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique	3 000,00 €

	en Ile-de-France	
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	3 000,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	2 800,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	3 927,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	2 800,00 €
2014	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	2 100,00 €
2014	Départ en vacances et/ou échanges inter intra régionaux	5 400,00 €
	Montant total	24 052,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004627</b>
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : RENCONTRES D'HIVER DES FEMINISTES EN MOUVEMENT</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (CR46-14)	20 000,00 €	30,00 %	6 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>6 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 930-021-6574-102005-300  
10200504- Lutte contre les discriminations

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : OSEZ LE FEMINISME  
 Adresse administrative : 9 RUE LEOPOLD ROBERT  
 75014 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame ANNE-CECILE MAILFERT, Présidente

N° SIRET : 51874029500028

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012 et CR 20-13 du 21/06/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mars 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente

**Objectifs :**

Le collectif des Féministes en mouvements rassemble une quarantaine d'associations de défense des droits des femmes. Il s'est créé en 2011 autour d'un objectif commun : l'organisation de rencontres féministes permettant aux membres de leurs associations mais aussi aux Franciliens et Franciliennes le souhaitant de se réunir pour se former, échanger, partager des expériences sur les thèmes qui composent le féminisme.

En 2014/2015, le collectif renouvelle l'organisation de rencontres lors d'une session en hiver.

Les rencontres ont deux principaux objectifs :

- le premier est de créer une grande synergie et de renforcer la connaissance réciproque et les partenariats entre les associations franciliennes qui participent à l'évènement ; à travers cela, il s'agit aussi de contribuer à la construction d'un mouvement féministe renforcé et audible.

- le deuxième est d'offrir un lieu de rencontre, de formation et de débat à tou-te-s les Francilien-ne-s sur les thèmes liés à l'égalité femmes-hommes : égalité professionnelle, violences faites aux femmes, droit à disposer de son corps, parité, international, droit à la santé, droits sexuels et reproductifs.

### **Description :**

#### *Dates :*

Deux journées, un week-end en janvier 2015, les 17 et 18 janvier (dates à confirmer) pour célébrer les 40 ans de la loi Veil sur l'IVG.

#### *Lieu :*

Des locaux en Ile-de-France (Nanterre ou Paris 7 Diderot), accessibles facilement en transports en commun.

#### *Participant-e-s :*

Les participant-e-s aux rencontres sont les responsables et bénévoles des associations membres du collectif Féministes en mouvements, des chercheuses et chercheurs, des élu-e-s, des artistes intéressé-e-s par ce sujet ainsi que tout-e Francilien-ne souhaitant s'informer sur ce thème.

#### *Contenu et programme :*

Cette quatrième édition des rencontres sera articulée comme les précédentes éditions autour des différents thèmes liés à l'égalité femmes-hommes, avec

- Des tables rondes sur les sujets les plus attractifs et soirée d'interpellation
- Des plénières et semi-plénières
- Des ateliers (30) interactifs organisés par les associations en fonction de leurs spécialités (Osez le féminisme !, le Collectif Français Contre le Viol, La Maison des Femmes de Montreuil, Voix de femmes, le Planning Familial, Une femme, un toit, l'Association Nationale des Etudes Féministes, Féminisme et géopolitique, la Fédération Nationale Solidarités Femmes, Femmes pour le dire, Femmes pour agir, Ruptures, Elles aussi, ATTAC commission genre, les Chiennes de garde, Femmes migrantes debout, le Mouvement du Nid, RAFJIRE)
- Un village associatif
- Des projection-débats
- Une ou plusieurs expositions
- Une librairie féministe
- Des concerts

Cette 4<sup>e</sup> édition veut placer la liberté des femmes au cœur du projet de société. L'enjeu étant d'interroger – et d'éclairer – la notion de consentement, de liberté, de libre-arbitre dans un contexte de précarité, de mondialisation et de libéralisme, de restrictions des droits et/ou de repli communautaire. La thématique «L'exigence de liberté » permet d'aborder des sujets relatifs aux discriminations dont les femmes sont victimes : droit à disposer de son corps, accès à la contraception, à l'avortement, à l'éducation sexuelle en France et en Europe ; la liberté de croyance et de pratique religieuse dans le respect de la laïcité ; la liberté de s'orienter vers un métier de son choix, de choisir un sport, de se vêtir ou de se déplacer. Et, par extension de s'interroger sur « quelle liberté ?» d'échapper aux violences quand les solutions d'hébergement existent peu, d'aspirer à l'égalité femmes-hommes lorsque les restrictions liées aux stéréotypes demeurent si ancrées.

Cette 4<sup>e</sup> édition a pour ambition de célébrer le quarantième anniversaire de la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse. L'occasion de réaffirmer que l'IVG est un droit et une liberté fondamentale pour les femmes, face aux reculs constatés en Europe, notamment en Espagne, à Malte, en Irlande et en Pologne.

#### *Organisation pratique :*

L'organisation des rencontres d'hiver sera portée par le collectif Féministes en mouvements dans le cadre de réunions de pilotage qui démarreront dès le mois de septembre.

Une équipe de volontaires sera constituée dès le mois de novembre pour assurer toute l'organisation logistique des rencontres.

L'inscription aux rencontres sera payante mais les tarifs seront modulés en fonction de la situation individuelle des personnes, allant de 20 à 30 euros pour le week-end.

L'inscription comprendra la participation à tous les événements des rencontres, ainsi que la restauration, soit 2 déjeuners, un dîner et un petit-déjeuner. Une buvette payante mais à prix modique sera également sur place.

Des vidéos des temps forts des rencontres seront réalisées, afin de garder trace des interventions qui auront marqué les participantes et pourront être mises en ligne et réutilisées à d'autres occasions. Cette réalisation sera assurée, comme en 2013, par le centre audiovisuel Simone de Beauvoir.

#### *Communication*

La communication au sujet des rencontres s'appuiera sur le site du collectif [www.feministesenmouvements.fr](http://www.feministesenmouvements.fr)

Elle sera également réalisée par voie d'affichage, de tracts déposés dans les permanences des associations membres et dans des lieux de passage, ainsi que par la diffusion régulière d'une newsletter à toutes les personnes qui ont participé aux précédentes éditions des rencontres.

#### *Couverture médiatique*

Les précédentes éditions des rencontres ont fait l'objet d'une large couverture médiatique, y compris par les médias régionaux comme France 3 Ile-de-France.

Cette couverture médiatique permet de mettre le sujet de l'égalité femmes-hommes sur la scène publique et de sensibiliser des personnes qui ne sont pas très aguerries à ce sujet. C'est pourquoi, cette année encore, les rencontres seront ouvertes aux journalistes, des interviews données afin de mettre les droits des femmes sous les projecteurs.

#### *Modes d'évaluation du projet (critères, indicateurs) :*

Taux de participation : nombre de participant-e-s, nombre d'associations présentes, nombre de pages consultées sur le site internet du collectif, nombre de lectures de la newsletter

Caractéristiques du public : origine géographique, âge, association membre, nombre de personnes non engagées dans une association féministe

Satisfaction : satisfaction des participant-e-s (un questionnaire de satisfaction sera remis lors de l'inscription et recueilli à la fin des rencontres), nombre d'associations souhaitant rejoindre le collectif Féministes en mouvements

Retombées : nombre d'articles ou de reportages sur les rencontres

#### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : 7 membres-bénévoles du Conseil d'administration d'OLF, 50 bénévoles-militantes.

dont emplois-tremplins : 200 H salarié-e emploi tremplin

#### **Intérêt régional :**

La quasi totalité des associations membres des Féministes en mouvements sont implantées en Ile-de-France. L'organisation de cet événement permet de marquer la forte présence de la thématique de l'égalité femmes-hommes dans la Région. Elle permet également de sensibiliser de nombreuses Franciliennes et Franciliens au sujet de l'égalité et les inciter à s'engager dans des associations franciliennes de promotion de l'égalité.

#### **Public(s) cible(s) :**

Nombre de participant/e/s attendu/es : 800

Nombre de destinataires attendus (impact) : 5 000

#### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier** : Hors CPRD  
**CPER** : Hors CPER  
 L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Location salle	2 000,00	10,00%	RESSOURCES PROPRES	8 000,00	40,00%
Restauration	6 000,00	30,00%	REGION ILE DE FRANCE	6 000,00	30,00%
Hébergement	2 000,00	10,00%	Mairie de Paris - en attente	5 000,00	25,00%
Artistes	1 000,00	5,00%	TV5 Monde, Ligue de l'Enseignement - en attente	1 000,00	5,00%
Achat de matériel	1 500,00	7,50%	Total	20 000,00	100,00%
COMMUNICATION	3 000,00	15,00%			
Transports (régions)	2 000,00	10,00%			
Crèche	1 000,00	5,00%			
Gardiennage	500,00	2,50%			
Site internet, frais postaux	1 000,00	5,00%			
Total	20 000,00	100,00%			

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2014	6 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	6 000,00 €
2012	Egalité femmes-hommes	5 000,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	6 000,00 €
2013	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	2 400,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	6 000,00 €
	Montant total	25 400,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14013899</b>
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : CREATION D'UN LABEL GENRE ET VILLE/ANNEE 1 DU PROGRAMME BIENNAL</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (CR46-14)	41 830,00 €	34,26 %	14 330,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		14 330,00 €

**Imputation budgétaire :** 930-021-6574-102005-300  
10200504- Lutte contre les discriminations

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : GENRE ET VILLE  
 Adresse administrative : 69 RUE HAXO  
75020 PARIS  
 Statut Juridique :  
 Représentant : Madame CHRISTINE BLACHE, Présidente

N° SIRET : 79417822800019

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 septembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

**Objectifs :**

Contexte : Le manque d'historique, de documentation, et surtout de données genrées sur l'usage des territoires rend difficile la conduite d'actions vers plus d'égalité et de mixité sur les territoires.

Objectifs :

1. Modéliser une méthode d'observation et de mesure de l'égalité sur les territoires sur un mode participatif entre les habitant-es, les associations locales, les élu-es, sur l'ensemble de la durée du projet. En partenariat avec des sites pilotes, mettre en place une charte référentielle méthodologique et une boîte à outils, qui permettent aux pouvoirs publics locaux :

1.1. D'impliquer les populations locales de façon active dans l'organisation de leur territoire

- 1.2. De mesurer de façon précise ce qui se joue en termes d'appropriation et d'occupation de l'espace public par les femmes et les hommes
  - 1.3. De se questionner dans la pratique d'aménagement du territoire et d'organisation de la vie de la cité (Gender Budgeting : c'est-à-dire prendre en considération la traduction de chaque euro investi vers une juste redistribution de l'offre.)
  - 1.4. De développer de nouvelles pratiques ou de tester des pratiques existantes ailleurs.
2. Mise en place d'un Label « Genre et Ville » qui permette d'identifier les actions favorisant l'égalité dans l'espace public. Valoriser les acteurs proactifs dans les bonnes pratiques mises en œuvre sur leur territoire.
  3. Offrir des outils aux collectivités locales afin de faire essaimer les bonnes pratiques sur d'autres territoires. A terme, cette expérience devra aboutir à un modèle qui pourra s'appliquer sur un ensemble de territoires et permettra des comparatifs.

### **Description :**

#### 1. Année 1 – Formation, Observation et Modélisations Statistiques

##### 1.1. Identification des équipes.

Les citoyen-nés composeront l'essentiel des équipes et seront accompagné-es par des chef-fes de projets, des actrices/acteurs du quartier concerné et des expert-es. Les participant-es seront identifiées via les services des villes concernées, via les associations locales, associations sportives, conseils de quartier et par le biais de communication locale. Une attention sera donnée à la composition de groupes mixtes et non-mixtes, et intergénérationnels. . Enfin, pour cette première phase d'étude, à la demande des partenaires (Villes, Ministère de la Ville, HCEFH), les interventions auront lieu uniquement en zone « politique de la ville » ce qui conduira à une certaine homogénéité sociologique (géographies différentes – sociologies proches). Le lancement d'autres phases d'étude nous verra inverser les choses (géographie proches – sociologies différentes).

##### 1.2. Formation.

En début de projet, puis de manière continue au cours de l'année, organisation de demi-journées de formation ou de rencontres afin de faire monter le degré de compétence de l'équipe sur la spécificité du genre et des territoires, conditions indispensables pour comprendre les enjeux et lutter contre les stéréotypes. Exemple de formations qui seront proposées : Que nous enseigne le genre : Les inégalités femmes hommes et les territoires. Gender Budgeting appliqué au territoire.

##### 1.3. Mise en place des outils d'observation et de collecte de données genrées

- Identification des outils statistiques qui seront utilisés.
- Identification des sites/zones qui seront explorés, à quel rythme et périodicité
- Mise en place d'une méthodologie de collecte de données genrées auprès des différents services : services municipaux, régie des transports, CAF, services sociaux, police municipale. Ce travail prendra appui sur et consolidera les actions mises en œuvre par l'Etat dans la production de données genrées au niveau des territoires. Réalisation de synthèses qui serviront de base à des outils reproductibles ailleurs.
- Etude des temps

Ce travail statistique aura un objectif double : d'une part développer un outil d'information locale à destination des actrices et acteurs du développement urbain afin d'avoir un référent dans le temps qui permette d'identifier les inégalités, puis de mesurer les progrès dans le temps; d'autre part de s'insérer dans les outils statistiques mis en place au niveau national (voir kit méthodologique du contrat de ville mis en place par le Ministère de la Ville)

##### 1.4. Analyse de données recueillies et préconisations

##### 1.5. Lancement de premiers projets pilotes

## 2. Année 2 – Mise en œuvre de projets tests, évaluations. Suite aux relevés statistiques.

### 2.1. Lancement de projets tests à plus grande échelle.

Les groupes projets feront des propositions pour tester de nouvelles approches dans la qualification et l'organisation de l'espace. Sur des problématiques déjà identifiées en année 1, telles que le sport, le sentiment d'insécurité, des propositions seront faites pour développer des actions :

- En termes d'aménagement et/ou de réorganisation / redistribution de l'espace
- En termes pédagogique : création de nouveaux codes de la ville et de la rue. Par exemple, le code de la rue mis en place dans le cadre des mobilités par la sécurité routière ou l'association Rue de l'Avenir est un bon modèle dont on peut s'inspirer vers plus d'égalité F/H, notamment sur les concepts de « zones de rencontres » ou de « respect mutuel ».

### 2.2. Evaluation

Ces travaux devront être évolutifs dans le temps et suivre un processus d'amélioration permanente. Ils seront redéfinis, revus et corrigés au fil du temps, à travers des processus d'évaluation.

Chaque projet mis en place sera suivi et évalué :

- De manière quantitative : notamment grâce aux outils statistiques mis en place en année 1
- De manière qualitative : via des observations et des entretiens, de façon à vérifier que les projets tels qu'ils ont été mis en place ne sont pas générateurs de nouvelles formes d'inégalités ou de stéréotypes.

### 2.3. Validation des pratiques

En deuxième partie d'année 2, des améliorations, et des correctifs seront effectués. Certains projets seront validés. Les projets qui ne produisent pas d'effets positifs seront modifiés ou abandonnés. Le processus de travail est itératif et se fait « en marchant ». S'il ne pourra véritablement se mesurer que dans la durée, il est important de mettre en place des outils permettant une évaluation permanente, à la fois par les équipes elles-mêmes mais aussi en confrontant les travaux avec des avis extérieurs. Les évaluations extérieures se pratiqueront à la fois via le conseil d'expertEs et via des comparatifs avec les autres sites « Villes Pilotes » in et hors Ile de France (autres sites en Région Pays de Loire et en Aquitaine)

### 2.4. Définition de la charte égalité

L'analyse des projets validés permettra de travailler à la définition des éléments d'une charte égalité qui servira à la mise en place du Label.

### 2.5. Mise en place du Label

Le Label ne sera pas un outil « sanction » mais au contraire une fonction d'encouragement. Le label aura pour objectif de mettre en lumière des villes, des communautés d'agglomérations, des quartiers ou des arrondissements réunissant un ensemble de critères favorisant une plus grande égalité et liberté des identités sexuées dans l'espace public.

- Développement d'actions et/ou d'aménagements conduisant à un meilleur partage du bien commun
- Politiques actives de lutte contre les discriminations sexistes et homophobes dans l'espace public

Ce Label, plutôt qu'entériner une action finie ou un état des lieux, aura pour objectif d'accompagner une démarche. Pour obtenir ce label, les territoires devront adhérer à la charte et réunir un minimum de critères contenus dans cette charte. Une partie de ces critères sera réunie sous la forme d'un socle commun minimum auquel chaque territoire devra répondre, d'autres critères pourront être évolutifs et seront conditionnés à des typologies territoriales spécifiques

Un Site Internet Collaboratif sera mis en œuvre. Destiné à rendre compte en temps réel du suivi du projet, il sera également un outil évolutif pour valoriser le projet à l'extérieur. Ultimement, ce site servira également de base de données générées sur l'occupation et l'usage de l'espace public.

Des présentations seront aussi proposées lors de colloques ou dans le cadre de programmes

universitaires.

### **Moyens mis en œuvre :**

1. Equipe de « Genre et ville » :

1 chargé-e de mission avec des compétences socio-urba = 30 jours/an

1 chef-fes de projets = 50 jours/an

1 responsable communication pour la gestion du site Internet collaboratif et les relations presse.

Par mission :

1 statisticien-ne

Chercheurs et chercheuses du Comité Scientifique de Genre et Ville

Formatrices/teurs

Bénévoles, à définir en fonction des équipes disponibles sur chaque site

La coordination du projet sera assurée par une des co-fondatrices de Genre et Ville. Christine Blache ou Pascale Lapalud. Les chef-fes de projets seront identifiées soit au sein de notre équipe en fonction de leur disponibilité, soit en externe.

### **Moyens matériels et équipement :**

Un local sur site à fournir par chaque « ville pilote »

Un logiciel de cartographie statistique (licence ArcGis par ex)

Un ordinateur portable (chef-fe de projet)

Matériel Audio et Photo

Petites fournitures pour collecte de données

Reprographie/Matériau pour exposition projets

Frais de déplacement.

Support pour la mise en réseau des données et l'élaboration d'un site Internet collaboratif.

### **Intérêt régional :**

Conformément aux axes prioritaires du plan d'actions « égalité femmes-hommes » d'observation, d'expertise et d'action sur les mobilités, l'appropriation de l'espace et des services publics selon une approche genrée, le projet permet de développer un champ de données et d'actions précises qui pourront alimenter les politiques locales et régionales en termes d'égalité sur les territoires. La modélisation opérée à Villiers le Bel et dans le 11ème arrondissement de Paris pourra être inspirer d'autres territoires franciliens. Il est complémentaire d'outils comme DOVALE (document de valorisation des actions locales pour l'égalité entre les femmes et les hommes) mis en place par le HCEFH (Haut Conseil à l'Egalité Femmes Hommes).

### **Public(s) cible(s) :**

Pour chaque « ville pilote », un groupe de travail d'une dizaine de personnes sera mis en place (qui pourra s'étendre en fonction du développement des projets et des besoins à mettre en oeuvre). Coordonné par un-e chef de projet, le groupe réunira une équipe composite de membres de la société civile et de professionnel-les. Le choix des personnes, notamment pour la partie citoyenne, se fera à l'aide des partenaires de la ville et des associations afin d'identifier les référent-es au sein des quartiers.

A ce titre, il sera très important de faire une place particulière aux femmes et/ou aux personnes qui ont tendance à se mettre en retrait pour permette à chaque participant-e de s'exprimer. Dans certains cas, il sera intéressant de travailler en groupes non-mixtes afin de libérer la parole et aussi pour évaluer les différentiels de perception dans un même contexte.

Nombre de destinataires potentiels:

La population de l'ensemble des quartiers concernés par l'opération et en particulier les filles et les femmes, et in extenso, l'ensemble de la municipalité via la mise en place de nouvelles politiques publiques.

**Localisation géographique :**

- PARIS
- VILLIERS-LE-BEL

**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Fournitures administratives	2 000,00	4,78%	Ressources propres	500,00	1,20%
Déplacements	1 000,00	2,39%	Région Ile de France	14 330,00	34,26%
Services extérieurs	170,00	0,41%	Commune de Villiers le Bel	6 000,00	14,34%
Honoraires/prestations	14 500,00	34,66%	Commune de Paris (11ème ardt)	6 000,00	14,34%
Honoraires gestion de projet	23 000,00	54,98%	Fondation de France	15 000,00	35,86%
Equipement	660,00	1,58%	Total	41 830,00	100,00%
Frais administratifs (prorata)	500,00	1,20%			
Total	41 830,00	100,00%			

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Fournitures	2 000,00	5,38%	Ressources propres	500,00	1,35%
Déplacements	1 000,00	2,69%	Région Ile de France	15 670,00	42,16%
Services extérieurs	170,00	0,46%	Commune de Villiers le Bel	6 000,00	16,14%
Prestations de service	10 500,00	28,25%	Commune de Paris (11ème ardt)	6 000,00	16,14%
Honoraires gestion de projet	23 000,00	61,88%	Fondation de France	9 000,00	24,21%
Frais administratifs (prorata)	500,00	1,35%	Total	37 170,00	100,00%
Total	37 170,00	100,00%			

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	14 330,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004713</b>
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : FEMININ / MASCULIN : DIFFERENT MAIS EGAUX EN DROIT</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (CR46-14)	14 400,00 €	38,19 %	5 500,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>5 500,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 930-021-6574-102005-300  
10200504- Lutte contre les discriminations

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASSOCIATION HISSEZ HAUT  
 Adresse administrative : 6 RUE EUGENE VARLIN  
 92000 NANTERRE  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Didier ANNEZO, Président

Date de publication au JO : 22 mai 2004

N° SIRET : 48216814300022

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 avril 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction administrative à la Région le projet sera partiellement à la date de passage en commission permanente.

**Objectifs :**

Objectif principal :

Sensibilisation, prévention et lutte contre les inégalités hommes/femmes

Objectifs secondaires :

- Permettre aux jeunes filles et garçons de partager de activités et des moments ensemble.
- Solliciter la créativité et l'esprit d'initiative des jeunes autour d'un projet fédérateur.
- Sensibiliser les jeunes à la tolérance, l'écoute, l'engagement citoyen et le respect de l'autre
- Sensibiliser à la réduction des déséquilibres dans les rapports de force entre hommes et femmes, garçons et filles, au niveau social, économique ou politique...

- Favoriser la réflexion, les échanges entre les jeunes, les professionnels et les équipes enseignantes
- Travailler sur les représentations des situations d'inégalité grâce à une approche pédagogique innovante

### **Description :**

Sensibilisation au projet

Leurs partenaires associatifs comme Femmes Solidaires, le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, Femmes Egalité, la Fédération des Centres sociaux des Hauts-de-Seine ... interviendront auprès des jeunes pour les sensibiliser à la question et les amener à réfléchir et à travailler sur les inégalités entre hommes et femmes (ainsi que filles/garçons). Différents moyens seront utilisés : rencontres, débats, sorties au théâtre, cinéma, supports visuels (vidéos, courts-métrages, expositions...), mise en situation des jeunes pour leur faire prendre conscience des différentes formes d'inégalités. Tous ces supports auront pour objectifs de casser les représentations ; combattre les préjugés et les stéréotypes qui, profondément et inconsciemment ancrés dans les mentalités, sont à l'origine des inégalités filles/garçons ; développer la capacité des jeunes à s'interroger, à repérer des situations inégalitaires et discriminantes.

Cette phase de sensibilisation, travaillée avec différents partenaires est dans la continuité du projet « Laisser vivre les différences » et se découpera en plusieurs étapes comme suit :

- Lister les pratiques courantes rencontrées par les jeunes dans la vie quotidienne, toute action pouvant conduire à des pressions, des mises à l'écart, des humiliations, des intimidations, du harcèlement, de l'exclusion, ...
- Distinguer les pratiques qui relèvent de l'intolérance, de l'injustice, de l'humiliation, de l'insulte et celles qui sont ou peuvent vite devenir de réelles situations inégalitaires
- Faire émerger des valeurs qui doivent permettre le vivre ensemble, comme la citoyenneté, l'égalité et la solidarité

La participation active des jeunes

Il est important que les jeunes puissent également être acteurs du projet en leur permettant de mettre en pratique les notions et les valeurs travaillées lors de la phase de sensibilisation.

Elle permettra aux jeunes d'approfondir leur réflexion, d'apporter une contribution active au débat et d'identifier les différents types d'inégalité filles/garçons dans les pratiques courantes.

Création d'un théâtre forum

Les jeunes avec une compagnie théâtrale vont mettre en place un théâtre forum sur les différentes formes d'inégalités filles/garçons qu'ils peuvent rencontrer. Le théâtre forum sera animé par un comédien de la compagnie. Ce travail sera présenté dans différents endroits de la ville, ce qui valorisera l'investissement des jeunes et permettra de discuter et de débattre avec le public sur les inégalités hommes/femmes ;

Création d'un jeu de société

Les jeunes créeront avec une association un jeu de société.

Toutes les connaissances qu'ils auront apprises grâce au travail effectué précédemment leur serviront à créer le jeu de société.

Ce jeu sera présenté à d'autres personnes et fera partie des supports de sensibilisation à d'autres projets portés par le Centre

Phase 1 : Phase de sensibilisation

Octobre/Novembre/Décembre

Sensibilisation des jeunes autour des inégalités femmes/hommes avec différents supports pédagogiques et intervention de partenaires

Produits et résultats concrets attendus

Connaissance des jeunes des différents types d'inégalités qu'ils peuvent rencontrer

Phase 2 : La participation active des jeunes

Janvier/Février/Mars

Ecriture de mini-saynètes avec les jeunes, répétitions et représentations dans différents lieux de la ville

Produits et résultats concrets attendus

Favoriser l'expression des jeunes impliqués dans le projet

Développer, voire renforcer les liens entre les jeunes et les professionnels impliqués dans le projet

Améliorer les relations garçons-filles

Valoriser les jeunes

Création d'un jeu de société

Avril/Mai/Juin

Mise en place des ateliers afin de construire un jeu sur les inégalités filles/garçons et hommes/femmes

Produits et résultats concrets attendus

Favoriser l'expression des jeunes impliqués dans le projet à travers cette création

Création d'un outil pédagogique fait par les jeunes

Améliorer les relations garçons-filles

Valoriser les jeunes

#### **Moyens mis en œuvre :**

- Moyens humains :
  - Responsable jeunesse du Centre Social et Culturel Hissez Haut : temps : 7h par semaine, coût horaire : 12.74€
  - Volontaire du Service Civique
  - Personnel bénévole ou salarié des partenaires
  - Une partie de l'équipe permanente sera en appui
  - 2 bénévoles participeront à la réalisation du projet
  - Intervenants extérieurs
  - Les parents

dont emplois-tremplins région : 1

#### • Moyens matériels et équipement :

- Salle polyvalente
- Salle de spectacle
- Matériel de théâtre
- Matériel vidéo et informatique
- Petit matériel pédagogique
- Petites fournitures
- Matériel de communication
- Mobilier : table, chaises.

#### **Intérêt régional :**

Ce travail construit avec l'aide de la Fédération des Centres Sociaux des Hauts-de-Seine pourra servir de support aux actions mise en place par la fédération dans le cadre du réseau Discrimin'Actions. Ce réseau est composé par l'ensemble des Centre Sociaux et Culturels du Département.

#### **Public(s) cible(s) :**

- Nombre de participant-e-s attendu-e-s :30
- Nombre de destinataires attendu-e-s :350

**Localisation géographique :**

- NANTERRE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Théâtre forum	3 800,00	26,39%
- Association intervenants	2 300,00	15,97%
- Petits Matériels/fournitures	2 500,00	17,36%
- Transport	300,00	2,08%
Frais postaux	50,00	0,35%
- Logistique	1 000,00	6,94%
- Rémunération du personnel	2 500,00	17,36%
- Charges	900,00	6,25%
- Autres fournitures	550,00	3,82%
- Assurances	100,00	0,69%
- Communication	400,00	2,78%
Total	14 400,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Ressources propres	3 400,00	23,61%
ETAT VVV	2 000,00	13,89%
- Région Ile-de-France	5 500,00	38,19%
- Commune	3 500,00	24,31%
Total	14 400,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	5 500,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS****Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	1 500,00 €
2013	Soutien à la prévention	3 000,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	1 500,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	4 000,00 €
	Montant total	13 000,00 €

## **2.2. Fiches détaillées des projets pluriannuels**

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003885</b>
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : LES LUDOTHEQUES EN ACTION CONTRE LES DISCRIMINATIONS DE GENRE, D'HANDICAP ET D'ORIGINE (ANNEE 1/BIENNAL)</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	70 620,00 €	49,56 %	35 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>35 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 930-021-6574-102005-300  
10200504- Lutte contre les discriminations

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASSOCIATION DES LUDOTHEQUES ILE DE FRANCE  
 Adresse administrative : 33 RUE DE LA COLONIE  
75013 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Nicole DESHAYES, Présidente

Date de publication au JO : 11 mai 1988

N° SIRET : 34852016400032

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement (CR46-14)

Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mars 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction administrative à la Région, le projet sera partiellement engagé lors de son passage en commission permanente.

**Objectifs :**

Objectif principal :

Lutter contre les discriminations de genre, d'handicap, d'origine

Favoriser l'émergence et la défense par les ludothèques d'une culture ludique non discriminante : entre les générations, ouverte aux filles et aux garçons, aux femmes, aux hommes, accessible aux valides et aux personnes en situation de handicap, entre toutes les classes sociales et de toutes origines.

Promouvoir la diversité culturelle et les échanges interculturels

Objectifs opérationnels :

- réaliser une enquête quantitative (questionnaires) et qualitative (observations)
- mettre en place des partenariats avec des institutions spécialisées et fabricants de jeux
- organiser des rencontres avec les différentes ludothèques de la région étendue aux différents professionnels de l'enfance et de la famille utilisant le jeu dans leurs pratiques
- production d'un document final écrit

### **Description :**

#### 1ère ANNEE

Phase 1 ; La ludothèque lutte contre les discriminations liées aux handicaps : un lieu de découverte réciproque des différences – Information au réseau, état des lieux et formalisation des partenariats

1er Avril 2014 – 30 septembre 2014

- Communication au réseau et appel à participation
- Mise en place d'un comité de Pilotage ou commission pour coordonner et superviser l'action. Constitué de 6 à 8 personnes (en respectant la parité homme/femme, professionnels du handicap, des ludothèques)
- Elaboration et diffusion d'un questionnaire s'adressant aux ludothèques sur leur modalité d'accueil du public handicapé ainsi que sur leurs pratiques.
- Création d'un document servant de fil conducteur aux observations sur site.
- Prospection des partenariats avec les institutions spécialisées (UNAPEI, APF, fabricants de jeux, CAF, Conseil régional, Conseils Généraux)
- Repérage des fabricants adaptant les jeux à des handicaps spécifiques
- Constitution d'une bibliographie sur le thème jeu et handicap

Phase 2 : La ludothèque lutte contre les discriminations liées aux handicaps : un lieu de découverte réciproque des différences – Observation, rencontre et restitution de l'étude et des actions

1er octobre 2014 – 31 mars 2015

- Phase d'observations en structure pendant des temps d'accueil du public porteur de handicap, qu'il s'agisse de créneaux spécifiques ou lors de l'ouverture au Tout Public.
- Organisation de deux rencontres autour d'échanges de pratiques entre ludothécaires et avec les professionnels spécialisés sur « Comment accueillir le public en situation de handicap à la ludothèque, pourquoi l'accueillir, quand, quel aménagement ? quels jeux ? »
- Mise en place d'un atelier d'adaptation des jeux ou de création
- Organisation d'une journée d'étude régionale pour restituer le travail

#### 2° ANNEE

Phase 3 : La ludothèque lutte contre les discriminations liées aux origines - un lieu interculturel

1er avril 2015 – 31 mars 2016

Mise en place d'une communication en direction du réseau des ludothèques sur le projet avec appel à participation « Joueurs de toutes cultures: racontez-moi un souvenir de jeux de votre enfance »

Interview de 50 personnes dans les ludothèques volontaires de toute la région

Partenariats avec les différentes structures spécialisées sur l'histoire des jeux (Association Wellwouej, Maison des jeux de Grenoble, Géoludie, Centre National du Jeu...) et la Cité Nationale de l'histoire de l'immigration

Compilation des témoignages et dégagement des thématiques (par date, par continent, par jeu...)

Achat et pour certains fabrications des jeux cités

Acquisition et création des expositions

Programmation des expositions dans les ludothèques participantes

Produits et résultats concrets attendus

Création de l'exposition avec les thématiques dégagées

Et réalisation du catalogue de l'exposition

Mise en place de l'exposition au siège social de l'ALIF puis dans les ludothèques de la région

Méthode d'évaluation envisagée (obligatoire) :

Mise en place du plan de lutte contre les discriminations dans les ludothèques de la région, évaluation de l'impact de ce projet sur les participants

Une évaluation interne : seront évalués le respect des objectifs (en terme de planning et de réalisation) par phase du projet.

Une évaluation partenariale : nombre de partenaires mobilisés, leur action, les impacts de leur participation dans le projet.

### **Moyens mis en œuvre :**

Sur l'année 2014

- Salariés de l'association : 3

dont emplois-tremplins Région Ile de France :1

15 % des deux chargés de mission permanents de l'ALIF sur la mise en place de l'action, la coordination des actions, leur suivi et leur évaluation.

Un chargé de mission taux horaire brut : 18.52 €

Un chargé de mission taux horaire brut : 15.45 €

Un chargé de mission à temps plein à recruter sur la mise en place de l'action

Taux horaire brut : 11.82 €

- Intervenant-e-s extérieur-e-s : Prestation aux ludothèques participantes et prestation à des structures spécialisées dans la création de jeux

- Bénévoles : 5 bénévoles en appui sur le projet

Sur l'année 2015

- Salariés de l'association : 3

dont emplois-tremplins Région Ile de France :1

30 % de deux chargés de mission permanents de l'ALIF sur la mise en place de l'action, la coordination des actions, leur suivi et leur évaluation.

Un chargé de mission taux horaire brut : 18.52 €

Un chargé de mission taux horaire brut : 19.5 €

Un ludothécaire à mi - temps plein à recruter sur la mise en place de l'action, relations aux ludothèques.

Taux horaire brut : 11.82 €

- Intervenant-e-s extérieur-e-s : Prestation aux ludothèques participantes et prestation à des structures spécialisées dans la création de jeux

- Bénévoles : 5 bénévoles en appui sur le projet

• Moyens matériels et équipement :

4500 € d'achat de matériel , jeu, expositions .

### **Intérêt régional :**

Cette action se réalisera dans tout le territoire francilien, les ludothèques étant implantées dans les 8 départements franciliens. Elle constitue une des priorités régionales en matière de lutte contre les discriminations. L'intérêt de ce projet est de valoriser les ludothèques comme lieu de lutte contre les discriminations, de faire émerger une culture ludique respectueuse entre les femmes et les hommes, entre le public valide et porteur de handicap, entre les différentes générations, et diverses cultures sur le territoire francilien.

### **Public(s) cible(s) :**

• Nombre de participant-e-s attendu-e-s :300

• Nombre de destinataires attendu-e-s :450 Ludothèques pour 1 000 personnes

**Localisation géographique :**

- DEPARTEMENT DE PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel: Chargé de mission	5 960,00	8,44%
Frais de personnel: Chargé de mission	7 370,00	10,44%
Frais de personnel: Chargé de mission Temps Plein	30 020,00	42,51%
Loyer et charges	2 000,00	2,83%
Assur. Maint. Missions. Réception. Colloques	4 250,00	6,02%
Poste et télécom	1 000,00	1,42%
Fournitures admin	2 320,00	3,29%
Prestations ludos/structures honoraires	12 000,00	16,99%
Achats jeux matériels spécifiques ou à adapter	1 200,00	1,70%
	4 500,00	6,37%
<b>Total</b>	<b>70 620,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Ressources propres	20 620,00	29,20%
DRJSCS	15 000,00	21,24%
Région LCD	35 000,00	49,56%
<b>Total</b>	<b>70 620,00</b>	<b>100,00%</b>

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel: Chargé de mission	14 740,00	20,97%
Frais de personnel: Chargé de mission	15 180,00	21,59%
Frais de personnel: Chargé de mission Temps Plein	13 770,00	19,59%
Loyer et charges	5 000,00	7,11%
Assur. Maint. Missions. Réception. Colloques	3 000,00	4,27%
Poste et télécom	910,00	1,29%
Fournitures admin	2 000,00	2,84%
Prestations	10 000,00	14,22%
honoraires compta	1 200,00	1,71%
Achats	4 500,00	6,40%
<b>Total</b>	<b>70 300,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Ressources propres	20 300,00	28,88%
ETAT: Politique de la Ville	15 000,00	21,34%
Région LCD	35 000,00	49,79%
<b>Total</b>	<b>70 300,00</b>	<b>100,00%</b>

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2015	35 000,00 €

#### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	25 000,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	15 000,00 €
2012	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	42 000,00 €
2013	Soutien à la prévention	14 000,00 €
2013	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	30 000,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	2 320,00 €
2014	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	25 000,00 €
	Montant total	167 320,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017817</b>
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

<b>Objet : AVENANT N°2-MASTER CLASS, CYCLE DE CONFERENCES, PRODUCTION-ANNEE 3 DU PROGRAMME TRIENNAL</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	170 250,00 €	35,24 %	60 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>60 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 930-021-6574-102005-300  
10200504- Lutte contre les discriminations

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : BONDY BLOG  
 Adresse administrative : 37-39 RUE ROGER SALENGRO  
93140 BONDY  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Mohamed HAMIDI, Président  
 N° SIRET : 49786728300010

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement (CR46-14)

Rapport Cadre : CR20-13 du 21/06/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région, du caractère pluriannuel du projet et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

**Objectifs :**

Objectif principal : Transmettre les outils et les techniques de production de l'information aux acteurs de la société civile, et particulièrement aux jeunes des quartiers populaires pour donner une image alternative des quartiers.

Objectifs secondaires :

- Ouvrir les portes des grands médias aux jeunes.
- Favoriser la promotion de la diversité dans les médias.
- Faire collaborer ce nouveau média innovant avec les médias traditionnels de référence.
- Donner aux jeunes des quartiers des outils pour s'exprimer, par écrit, oralement et face à une caméra.

Objectifs opérationnels :

- Organisation de cycles de conférences animés par des journalistes professionnels.

- Organisation de Master class avec des jeunes.
- Réalisation de reportages par les jeunes blogueurs.
- Organisation d'opération de « Live Blogging ».
- Réalisation de reportages, enquêtes, articles, portraits, interviews...
- Animation d'une conférence de rédaction hebdomadaire.

### **Description :**

Le Bondy Blog (BB) est un media en ligne destiné à raconter la réalité des quartiers populaires à travers d'autres points de vue, à savoir ceux de ses habitants, de traiter particulièrement les sujets liés à la vie quotidienne des quartiers, aux initiatives citoyennes et économiques, aux actions de lutte contre les discriminations, aux portraits d'acteurs et militants issus de la société civile. L'objectif majeur étant de changer l'image stigmatisée des périphéries. Dans le cadre de ses activités, le BB a mis en place différentes actions pédagogiques en faveur des habitants des quartiers populaires, et particulièrement les jeunes :

- «L'école du blog». Il s'agit de Master Class ou d'ateliers de journalisme ouverts à tous et animés par des journalistes professionnels. Pour cette nouvelle saison 2014/2015, des journalistes du Nouvel Observateur, de Libération, de France Info, du Mouv', de Médiapart et de l'AFP seront reçus.
- Une conférence de rédaction hebdomadaire afin que les blogueurs puissent proposer des sujets, les traiter et les publier sur le Bondy Blog.
- Un dossier « quartiers populaires » à publier en décembre 2014.
- «Les live-blogging» consistent à envoyer un groupe de blogueurs couvrir un événement (culturel, sportif, politique, municipal...). L'objectif étant de produire une série d'articles pendant le déroulement de la manifestation afin de mettre en ligne les écrits instantanément sur le Bondy Blog, permettant au plus grand nombre et notamment les habitants des quartiers populaires de s'intéresser à l'événement.
- Maghreb des livres, Assises internationales du journalisme, salon de l'emploi.
- L'organisation de rencontres/débats avec les acteurs de la politique de la ville.
- Controverses à Bondy (18 novembre), Bourse du travail (25 novembre)
- Mise en place de partenariats avec les grands médias et les écoles de journalisme pour lutter contre les discriminations et pour favoriser le recrutement de nouveaux profils issus de la diversité sociale.
- Signature d'un partenariat éditorial avec le journal Libération début octobre et création d'un journal papier (Print) BondyBlog.
- Lancement du BruxellesBondyBlog, avec l'Ihecs (école de journalisme) au mois de novembre.

### **Moyens mis en œuvre :**

Encadrants pour la gestion générale du Bondy Blog :

- Préparation : 2 emplois tremplin (webmaster et chargé de développement) + le directeur + le rédacteur en chef+ assistante.
- Formation : Intervenants extérieurs en fonction du thème.
- Blogueurs : live blogging, rédaction article et production diverses.

**Intérêt régional :**

Le Bondy Blog rayonne sur tout le territoire français et bien au-delà. Cette expérience francilienne est une belle image du dynamisme des jeunes franciliens. C'est aussi un bon levier pour diffuser l'information locale au niveau national et international. D'autres villes et d'autres départements de la région peuvent s'inspirer de notre démarche.

**Public(s) cible(s) :**

200 jeunes

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achat matériel	900,00	0,53%
Maintenance OVH site internet	3 000,00	1,76%
Assurance sur activité	150,00	0,09%
Honoraires avocat	10 000,00	5,87%
Honoraires comptable	8 000,00	4,70%
Publicité	1 000,00	0,59%
Déplacements, missions, réceptions bloggeurs	4 000,00	2,35%
Frais postaux et frais de télécommunications	300,00	0,18%
Frais bancaires	200,00	0,12%
Impôts et taxes (apprentissage, formation continue, AGESEA)	1 200,00	0,70%
Frais de personnel	110 000,00	64,61%
Honoraires notes d'auteurs	31 500,00	18,50%
<b>Total</b>	<b>170 250,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Ressources propres	30 000,00	17,62%
Prestations	20 000,00	11,75%
Région IDF-Partenariat renforcé	60 000,00	35,24%
ACSE (accordé)	60 000,00	35,24%
Produits financiers divers	250,00	0,15%
<b>Total</b>	<b>170 250,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2014	60 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	60 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	60 000,00 €
	Montant total	120 000,00 €